

ENTREPRENEURS des Territoires



M A G A Z I N E

Congrès 2010 : "La crise vecteur d'opportunités"

VIE SYNDICALE

- Les EDT se mobilisent contre l'arrêt de l'ammoniac
- Réduire les phytos de 20 % ? Oui, selon l'Inra

PILOTAGE DE L'ENTREPRISE

- Agir pour le recouvrement des dettes

ACTUALITÉ

- Xynthia : une perte de 4,5 millions d'euros pour les entrepreneurs

DOSSIER

- Quels pneumatiques choisir en forêt ?



Comment laisser passer ça ?

**Le TLS
à 1 €*
Maintenant !**



En équipant votre tracteur d'une suspension John Deere TLS à triple bras, vous bénéficierez d'une productivité incomparable : plus de traction et de motricité au champ, et plus de vitesse sur route dans un confort amélioré.

Mais ce n'est pas tout ... Vous économiserez également jusqu'à 8 % de carburant avec les nouveaux 6030 Premium modèle 2010 et jusqu'à 13,8 % avec les nouveaux 7030 E Premium. Et nous pouvons le prouver !**

Faites des économies de carburant et bénéficiez d'une suspension TLS à 1 €* ! Contactez dès aujourd'hui votre concessionnaire ou consultez JohnDeere.fr.

*Profitez d'une réduction pouvant aller, selon les modèles, jusqu'à 5394,00 € HT sur les tracteurs 6030 Premium, 7030 Premium (sauf Pack AutoPower), 7030 E Premium et 7030 Waterloo. Offre valable du 01/04/2010 au 31/05/2010 chez les concessionnaires John Deere France participants.

**Pour plus d'informations sur la consommation de carburant des tracteurs 6030 Premium, reportez-vous au test "PowerMix" du Centre d'essais de la DLG, Gross Umstadt (Allemagne), réalisé en novembre 2009. Et pour en savoir plus sur les économies de carburant permises par nos modèles 7030 Premium et 7030 E Premium, consultez le comparatif publié par "Trattori" et "Macchine Motori Agricole" (2009).

Cet équipement peut être financé par John Deere Credit, contactez votre concessionnaire



JOHN DEERE

Entrepreneurs des Territoires MAGAZINE

Directeur de la publication Gérard Napias

Président de la fédération nationale
Entrepreneurs des Territoires

Éditeur délégué et rédacteur en chef

Jacques Fitamant / sr2@fitamant.fr

Rédacteur en chef adjoint

Erwan Le Duc / sr2@fitamant.fr
tél. 02 43 92 46 56

Rédacteurs

Pages Vie syndicale :

Patrice Durand / p-durand@e-d-t.org
Hélène Coulombeix, Christine Voyez,
Erwan Charpentier, Maryse Bigot,
Dominique Lefebvre, François Delaunay,
Raphaël Lecocq, Gérard Vromandt.

Chef de publicité

Arnaud Ropars / pub.edt@fitamant.fr
2 rue Félix Le Dantec - 29000 Quimper
tél. 02 98 98 01 41

Assistante commerciale

Véronique Walliser / pub@fitamant.fr
tél. 02 98 98 01 40

**Développement abonnement
& diffusion :** Emmanuelle Le Meur
tél. 02 98 98 01 47 / dev.com@fitamant.fr

Relations abonnés

Elodie Artero / abo@fitamant.fr
tél. 02 98 27 37 66

Mise en page : Christophe Hudelot

Impression : Calligraphy-print

ISSN 1278 3927

CCAP N° 0613185572

Dépôt légal : janvier 2010 / N° 639000

Entrepreneurs des Territoires Magazine est
la revue officielle de la fédération nationale
Entrepreneurs Des Territoires



44, rue d'Alésia - 75014 Paris
tél. 01 53 91 44 98
mail : info@e-d-t.org

Entrepreneurs des Territoires Magazine
est édité par les Éditions Fitamant
(8 numéros par an)

ÉDITIONS
Fitamant

rue Menez-Caon - BP 16
29560 Telgruc-sur-Mer
tél. 02 98 27 37 66 - fax 02 98 27 37 65

5

Éditorial

Vie syndicale

- 8 • Les entrepreneurs de travaux et le risque électrique
- 10 • Réduire de 20 % les phytos ? Possible sans bouleversement répond l'Inra
- 12 • Récolte des bois : pensez-au confort des opérateurs forestiers
- 14 • Une action nationale de défense des entrepreneurs applicateurs d'ammoniac agricole
- 16 • Actualités



Profession

- 18 • SARL Mur Frères : la taille rase, pour éviter de tout raser
- 21 • Les entrepreneurs italiens vont faire appel aux PDR

Pilotage de l'entreprise

- 24 • Recouvrement des dettes, une affaire de spécialistes

Actualités

- 28 • Xynthia : une trentaine d'entrepreneurs touchés
- 31 • Congrès de la Rochelle : chercher des opportunités pour surmonter la crise
- 34 • Merlo mise sur le TreEmme
- 35 • Kirpy présente son nouveau broyeur BSC
- 36 • Kverneland : Isobus sur grand écran



Salon

- 38 • Euroforest : rendez-vous en Bourgogne du 17 au 19 juin
- 40 • Fieragricola de Vérone : l'innovation au secours d'un machinisme en crise

Dossier

- 44 • Les chargeuses sur pneus en font des tonnes
- 47 • Piloter à distance son automoteur
- 50 • Pneus forestiers : le tassement sous pression



53

Nouveautés Matériels

Cultivez vos projets

le Crédit Mutuel vous accompagne

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

CHCM - 88/90 rue Cardinet - 75017 Paris

LE DEFENDER FRANCHIT DÉCIDÉMENT TOUS LES OBSTACLES

**Non soumis
au bonus/malus
écologique**

5 places

**Sans
TVS***

Voici le Defender désormais aussi expert en fiscalité. L'homologation de la version 110 SW bénéficie d'une exonération du malus écologique et de la Taxe sur les Véhicules de Sociétés tout en bénéficiant de la polyvalence de 5 vraies places assises.



DEFENDER 110 STATION WAGON 5 places dès 31 200€^{TTC}**
www.landrover.fr





Se former pour relever les défis

Les entrepreneurs qui ont participé au Congrès national nous le font savoir : les débats professionnels, le témoignage sur l'engagement syndical, les questions-réponses avec la salle ont été appréciés unanimement par les participants. À EDT, il y a des échanges, des débats, des communications entre adhérents, des élus et des cadres de notre mouvement.

En quelques années, les observateurs de notre mouvement ont remarqué cette évolution vers plus de professionnalisation de notre fonctionnement collectif. Ce que nous avons la volonté de faire pour nos entreprises, être encore plus professionnel dans nos activités, nous l'appliquons aussi à notre mouvement, à nos débats, comme l'a remarqué Dominique Bussereau, secrétaire d'État aux transports que nous avons accueilli au Congrès de La Rochelle.

L'action de vos collègues élus et des cadres de notre mouvement est essentielle : membres du bureau, membres du conseil d'administration, présidents de syndicats et d'unions régionales. Nous disposons peu à peu d'un maillage d'unions régionales structurées et organisées, interlocuteurs des services régionaux de l'administration, de l'emploi, de la formation, des professions et outils d'appui des syndicats départementaux, interlocuteurs de proximité des entreprises et des territoriaux.

La Fédération propose des sessions aux élus et aux cadres qui veulent se former à leur engagement dans des responsabilités professionnelles, dans des organismes où se joue une part de l'activité de nos entreprises. Représenter ses collègues, assurer la défense des intérêts d'activités qui, tout en étant proches des siennes, sont différentes, nécessitent des compétences.

Toutes celles et ceux qui ont participé à ces sessions sont satisfaits d'avoir pris le temps de réfléchir à leur action pour dégager avec d'autres élus entrepreneurs les lignes de force d'un projet professionnel.

Nous apprécions tous les retours positifs de l'évolution de notre mouvement, comme nous mesurons aussi le surcroît d'exigences nouvelles qu'ils appellent, un défi à relever ensemble.

Gérard Napias, Président de la Fédération nationale EDT

Bénéficiez des solutions de la marque Référence des professionnels



Magistra 637
8,30 mètres de portée latérale

Avec une portée latérale de 5,50 m à 8,30 m la gamme de faucheuses/débroussaillieuses NOREMAT Magistra, intègre toute la technologie du TP et vous permet de répondre à tous vos besoins de professionnels exigeants... NOREMAT c'est aussi un large choix de rotobroyeuses axiales et latérales.



gamme **XP** | gamme **Sprinta** | gamme **Flexia**



NOREMAT
POMME MOTEUR ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
...AVANTAGE ÉNERGÉTIQUE

Agence Est 54710 LUDRES Tél. : 03 83 25 77 78	Agence Centre 85000 PERRIGNY Tél. : 03 86 94 07 93	Agence Sud-Est 69400 ARNAS Tél. : 04 74 68 79 25	Agence Sud 30000 NIMES Tél. : 04 66 02 19 30	Agence Sud-Ouest 33370 YVRAC Tél. : 05 56 31 53 54	Agence Centre-Ouest 49280 LA TESSOUALE Tél. : 02 41 75 00 89	Agence Ouest 35410 DOMLoup Tél. : 02 99 37 65 07
------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------

e-mail : contact@norem.fr | www.norem.fr

Entrepreneur, un métier en perpétuelle mutation

EDT Nord-Pas-de-Calais-Picardie a proposé fin février à ses adhérents de faire “un arrêt sur image” du métier. Le thème de l'assemblée générale réunie pour la première fois en Picardie a permis de réfléchir à “Être entrepreneur en 2010” et au-delà...

Gérard Maréchal, président interrégional Nord-Pas-de-Calais-Picardie, a introduit le débat ainsi devant un auditoire nombreux : *“Le verbe entreprendre, que l'on pourrait définir dans notre profession par créer de l'activité si possible rentable, a toujours été d'actualité”.*

“Nos grands-parents entreprenaient quand ils partaient avec leur matériel battre le blé de ferme en ferme ; nos parents entreprenaient quand ils ont acheté les premières moissonneuses-batteuses. Pour entreprendre en 2010, il faut comme eux et peut-être plus encore, avoir ce flair, ce courage, cette compétence et cette rigueur”. “Je parle de rigueur, car il en faut : rigueur pour fournir un travail de qualité évidemment, rigueur pour faire le meilleur choix dans ses investissements, mais aussi pour se lancer dans une activité que l'on espère d'avenir. Une fois prise la décision d'investir, il faut encore de la rigueur pour calculer son prix de revient et fixer ses prix de prestations”.

C'est à cette occasion que Jérôme Bignon, député, président du Conservatoire du littoral, a remis les certificats ISO 14001 à 13 entreprises de travaux agricoles pionnières dans cette démarche de certification. Dans son intervention d'accueil, G. Maréchal, président d'EDT Perspectives, apporta à la réflexion engagée sur le statut d'entrepreneur : *“Mon souhait serait de pouvoir réfléchir à de nouvelles niches économiques qui soient bénéfiques à nos entreprises avec une cohérence environnementale ! Peut-être pourront-ils devenir enfin des réels partenaires de l'agriculture et non pas de simples exécutants de prestations de services qui n'ont plus de sens que le prix plutôt que la qualité, ce qui ne peut que redorer le blason de l'entrepreneur”.*

Ses propos furent aussi directs et pressent pour aller vers l'avenir et engager les entrepreneurs à innover. *“Formez-vous, formez vos salariés si vous voulez être de vrais professionnels ! La formation, ce n'est pas pour faire bien ! La formation fait partie des obligations vis-à-vis des salariés, mais les chefs d'entreprise qui ne se forment pas finissent un jour ou l'autre par être dépassés ! Nos clients se forment, il faut répondre à leurs attentes. Il faut aller au-devant d'eux en proposant de nouveaux services. Le*



Gérard Maréchal préside EDT Nord-Pas-de-Calais. Il a lancé avec ses pairs, l'association Presta'Terre. Celle-ci regroupe des entrepreneurs engagés dans la norme Iso 14 001.

train-train habituel, c'est terminé, on prend de l'argent, c'est sûr ! Mais un jour ou l'autre, on est dépassé ou rattrapé par des fous furieux qui ne voient qu'un prix dans la discussion ! J'espère qu'après la crise, beaucoup d'entrepreneurs prendront le même chemin, à savoir celui d'entreprises innovantes, intelligentes et citoyennes !”

L'Ademe, le Fafsea et Entrepreneurs des territoires sont là pour vous aider dans cette démarche de qualité, et n'oubliez pas les différents modules de qualiterritoires qui seront indispensables à l'avenir de vos entreprises !

Christine Voyez ■

Terres en fête 2010

“L'évènement agricole incontournable du Nord” aura lieu les 11, 12 et 13 juin 2010 à Arras à Tilloy-les-Mofflaines. Cette année, un espace européen offre aux 27 pays européens une opportunité de présenter leurs différentes agricultures, et à partir de ce panorama, de répondre à une interrogation essentielle : Quel visage présentera l'Europe agricole après 2013 ? Réponse avec les 400 exposants et les 70 000 visiteurs attendus à Tilloy-les-Mofflaines.

Nouvelles Gammes de machines à vendanger

Tractées *et* Automotrices **8000**



99,82%
DE PROPRIÉTÉ
DANS LA BENNE*



* Tests IFV, Institut Français de la Vigne et du Vin, réalisés le 14 septembre 2007 au V. Imnopôle de Liste sur Tarn. Essais réalisés dans une vigne pâtissée de Syrah à 8 tonnes hectaire.

Route de Cavaillon BP 47 · 84122 Pertuis Cedex
Tél. : 04 90 09 47 00 · Fax : 04 90 09 64 09



Les entrepreneurs de travaux et le risque électrique

Le risque électrique est présent dans les ateliers, auprès des installations des clients sur zones de manutention ou de livraison, mais également sur les chantiers et à leurs abords. Qu'il s'agisse des travaux agricoles, des travaux forestiers ou des travaux d'entretien de la végétation, le risque électrique n'est jamais loin !

Concernant les travaux sur l'environnement des réseaux électriques, les professionnels appliquaient depuis plusieurs décennies, à la demande des exploitants de réseau (ERDF, RTE), les stipulations convenues dans les cahiers des charges et qui renvoyaient à des protocoles de sécurité spécifiques. Les entrepreneurs doivent déclarer les chantiers. Ils font des repérages. Les négociations en 2009 autour du décret "hygiène et sécurité en forêt" se sont notamment axées sur les modalités de transmission d'information concernant l'existence des réseaux, notamment électriques, sur les parcelles exploitées.

Cependant, un arrêt de Cour de cassation du 12 novembre 2008 est venu confirmer l'application du décret de 1965 et de celui de 1981, fixant des distan-

ces de travail de 3 à 5 mètres suivant la nature de la ligne électrique. A suivi la rédaction d'une note de service conjointe du ministère de l'Agriculture et du ministère du Travail rappelant les grands principes applicables en matière d'élagage au voisinage des lignes électriques.

Formation et qualification pour sortir de l'impasse

Par effet "domino", les entreprises de travaux restent bloquées, une part importante de travaux ne pouvant être réalisée sur la fin de l'année 2009 et le début de l'année suivante. Face à cette situation de blocage, la Fédération est intervenue et a demandé aux pouvoirs publics – ministère de l'Alimen-



Pour les travaux agricoles, c'est le passage sous les lignes avec des engins toujours plus volumineux qui suscite débat.



tation, de l'Agriculture et de la Pêche et ministère du Travail –, une réunion de travail en présence de l'ensemble des parties prenantes.

Rappelant le nombre d'entreprises et de salariés impactés par l'entretien de la végétation aux environnements des réseaux électriques, la Fédération a défendu le principe de spécialisation de ce type de chantier, notamment par la formation spécifique des opérateurs (doubles compétences au risque électrique et à l'entretien de la végétation), renforcée par une qualification spécifique d'entreprise (fiche technique de qualification des travaux d'entretien de la végétation sous et aux abords des lignes de transport avec RTE de 2008, projet de fiche technique de qualification des travaux d'entretien de la végétation à destination des réseaux de distribution).

Quant aux distances, la Fédération souhaite se conformer à l'expression des experts du risque électrique et aux futures prescriptions prévues à l'horizon 2011. En mars, des chantiers-tests ont été organisés avec des entreprises de travaux volontaires en Lorraine et en Paca, pour confirmer, si besoin, les évolutions des pratiques professionnelles défendues.

Pour les travaux agricoles, c'est le passage sous les lignes avec des engins toujours plus volumineux qui suscite débat. Sur ce point, l'année 2009 a connu un lourd tribut.

À titre d'exemple, un accident semblable à beaucoup d'autres, concerna le contact d'une goulotte d'ensileuse avec une ligne à haute tension de 20 000 volts. Bilan : un décès et un accidenté brûlé. C'est "pour que de tels drames ne se reproduisent plus !" que Luc Seconda, de Matériel Agricole, a décidé d'organiser une table ronde, dans les Ardennes, afin de faire le point sur les mesures préventives à déployer. EDT était représenté à cette journée par M. Lemery, président EDT régional, et M. Charpentier, responsable du dossier à EDT national.

Actions d'information, équipements de détection ou de mesure des lignes, connaissance des données

géométriques des matériels toujours plus importantes... font partie des dispositifs de prévention avancés. Toujours étant que les entrepreneurs de travaux intervenant sur des parcelles non connues ou des parcelles de nuit, sont potentiellement plus exposés au risque de contact.

L'article 9 des conditions générales types d'un devis ou d'une facture de 2009 indique que "le client devra l'informer de toutes difficultés et/ou de tous risques susceptibles de porter atteinte à l'intégrité des personnes ou de causer des dommages aux biens et/ou au matériel".

Il est donc essentiel de passer par des repérages préalables sur les nouveaux chantiers, les travaux agricoles aux abords des réseaux électriques étant, selon leur nature, exclus ou inclus de la réglementation sur la déclaration préalable des travaux aux abords des lignes (décret du 14 octobre 1991 relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution).

Le décret ne s'applique pas aux travaux agricoles de préparation superficielle du sol, aux travaux saisonniers agricoles de caractère itinérant, tels qu'arrosage et récolte, effectués à proximité des installations électriques édifiées au-dessus du sol. En revanche, les travaux de terrassements, de fouilles, de forages ou d'enfoncement, les travaux agricoles exceptionnels tels que drainages, sous-solages, dessouchage ainsi que les curages de fossés doivent être considérés comme exécutés à proximité, s'ils ont lieu en tout ou partie à moins de 1,50 mètre d'une canalisation électrique souterraine.

La connaissance de cette réglementation dont la réforme est en cours, l'information sur le risque électrique, la formation des opérateurs ou encore l'équipement embarqué, sont des pierres angulaires de la prévention.

Erwan Charpentier ■

Une réduction de 20 % des phytos possible sans bouleversement selon l'Inra

Une étude de l'Inra de janvier dernier conclut qu'une réduction de l'ordre de 30 % du recours aux pesticides serait possible sans bouleversement majeur des systèmes de production. Avec la suppression des traitements inutiles, le recours à d'autres pratiques (désherbage mécanique par exemple) appliquées aux grandes cultures représentant la majorité des surfaces, et la réduction de l'utilisation des pesticides, les marges seraient "peu ou pas touchées" et la baisse de la production serait relativement modeste (-6 %).



Il est possible de réduire l'utilisation des pesticides de 20 % au niveau national, sans bouleversement des systèmes de culture et sans impact sur la production et les marges.

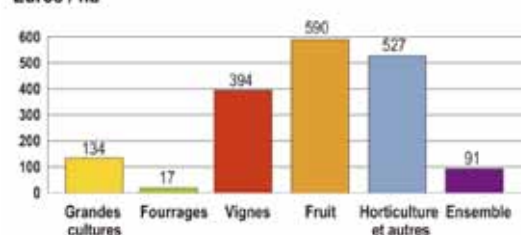
Les résultats de l'étude Écophyto Inra R&D sur les itinéraires culturaux économes en pesticides lancée en 2007 porte sur les itinéraires culturaux économes en pesticides dans quatre filières : grandes cultures, arboriculture fruitière, viticulture et culture légumière. L'étude comporte également une analyse des jeux d'acteurs en amont et en aval des filières agricoles face à la réduction d'usage des pesticides.

Il est possible de réduire l'utilisation des pesticides de 20 % au niveau national, sans bouleversement des systèmes de culture et sans impact sur la production et les marges. En revanche, une réduction de 50 % supposerait des changements profonds (nouvelle conception des systèmes de production, modifications au niveau des filières et des marchés), et entraînerait une baisse du niveau de production et des marges.

L'Indice de fréquence de traitement (IFT)

L'indicateur retenu pour évaluer la pression pesticide est l'IFT. Il s'agit du nombre annuel d'équivalents traitements appliqués sur une culture. Il est calculé en additionnant les rapports entre la dose de produit appliquée et la dose homologuée, obtenus pour chaque traitement. En grandes cultures, l'IFT moyen est de 3,8 et les dépenses de pesticides de 130 €/ha, moyennes qui correspondent à celles du blé. Mais la pression pesticide varie selon les types de production, mais aussi entre espèces.

Euros / ha



Une semaine de "com" pour "les alternatives aux pesticides"

Le collectif d'associations à l'origine de cette manifestation a voulu démontrer qu'il est possible de diminuer fortement leur utilisation, voire de s'en passer complètement, en agriculture mais aussi dans les espaces verts, les bordures de routes ou les jardins. Comment ? Par des conférences et des débats, des films, des visites sur l'agriculture bio, l'agriculture biodynamique, etc. De la communication donc pour "maintenir la pression" (sur les décideurs), mais pas de dialogue.



La pression pesticide varie selon les types de production, mais aussi entre espèces. En viticulture, celle-ci reste assez forte.

L'analyse confirme le poids dominant des grandes cultures dans les dépenses agricoles en pesticides pour la majorité des petites régions agricoles du territoire métropolitain. Les autres productions apparaissent toutefois à l'origine des pressions pesticides les plus fortes localement : c'est le cas de tous les vignobles, des régions spécialisées dans les cultures fruitières, notamment dans les pommes ou dans l'horticulture et les légumes de plein champ. Les régions de grandes cultures du nord de la France appartiennent également aux zones de plus forte pression.

Une évolution des systèmes de production et des acteurs.

L'étude a créé et évalué des scénarios de réduction d'usage portant sur des niveaux de rupture progressifs : protection raisonnée, protection intégrée, production intégrée et agriculture biologique. Les acteurs évoquent un manque de connaissance des autres pratiques ainsi qu'une incompatibilité de certaines de ces solutions avec les exigences des filières. "Il faudra donc une évolution forte des systè-

mes de production, mais aussi de tous les acteurs des filières pour atteindre les objectifs ambitieux du plan *Écophyto 2018*", souligne Jean-Marc Meynard, directeur de recherche à l'Inra de Grignon.

Selon l'étude, chaque acteur organise sa stratégie en fonction de celle des autres, et considère qu'il peut difficilement en changer tant que celle des autres n'évolue pas. À court terme, seules les voies de réduction de l'usage de pesticides qui ne remettent pas en cause ce système sociotechnique apparaissent aisées à mettre en œuvre.

Favoriser le changement

Les experts se sont penchés sur l'organisation d'un réseau d'acquisition de références techniques et l'élaboration d'un système d'information correspondant, "*outils indispensables à l'adoption de systèmes de culture économes en phytos*", commente Raymond Reau, ingénieur de recherche à l'Inra de Grignon.

Ils proposent un réseau constitué de 50 sites d'expérimentations pluriannuelles en rupture forte et de 800 fermes pilotes conduites en rupture plus modérée et suivies par un ingénieur-conseil par petits groupes régionaux. Les résultats de ce réseau expérimental seront stockés sur une base de données facilitant les échanges entre expérimentateurs.

Pour encourager la création de nouveaux outils d'aide à la décision et le développement de nouvelles solutions alternatives, ce réseau s'appuiera sur un appel d'offres permettant de financer les dix meilleures propositions pendant dix ans. Un site Internet collaboratif sera également mis en place pour mutualiser les ressources et développer les compétences. Un forum permettra aux utilisateurs d'interagir et de partager leurs expériences.

En savoir plus

http://www.inra.fr/l_institut/etudes/ecophyto_r_d/ecophyto_r_d_resultats



L'analyse confirme le poids dominant des grandes cultures dans les dépenses agricoles en pesticides pour la majorité des petites régions agricoles du territoire métropolitain.

Récolte de bois : pensez au confort des opérateurs forestiers

Pathologie du dos, stress, monotonie... Ces éléments ont un impact réel et direct sur la santé, le bien-être et la motivation des opérateurs dans les entreprises de travaux forestières, et donc sur leur performance. Indirectement, la performance des entreprises et l'attractivité des métiers sont aussi affectées.



Les évolutions des conditions de travail en forêt ont eu pour conséquence de transformer profondément les métiers : les tâches manuelles, physiquement éprouvantes et "à risques" ont été remplacées par des opérations de conduite d'engins, moins dangereuses mais répétitives.



Les constructeurs travaillent aussi sur l'ergonomie des équipements.

En France comme dans les autres pays industrialisés, le secteur de la "récolte de bois" a connu de nombreuses évolutions au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle : développement de la mécanisation ; externalisation des travaux (développement du statut d'entrepreneur) ; prise en compte croissante de la sécurité et de la santé ; généralisation du travail en flux tendu ("Just-in-time") ; problème d'attractivité des métiers (pour les pilotes d'engins notamment).

Ces évolutions ont eu pour conséquence de transformer profondément les métiers : les tâches manuelles, physiquement éprouvantes et "à risques" ont été remplacées par des opérations de conduite d'engins, moins dangereuses mais répétitives, plus complexes, et dans un environnement de travail marqué plus que jamais par des attentes croissantes de compétitivité et de réactivité. Comme dans les autres secteurs industriels, des problématiques nouvelles sont alors apparues : pathologie du dos, stress, monotonie... Ces éléments ont un impact réel et direct sur la santé, le bien-être et la motivation des opérateurs, et donc sur leur performance. Indirectement, la performance des entreprises et l'attractivité des métiers sont aussi affectées. C'est

ce constat qui, au tout début des années 2000, a amené FCBA (Afofel à cette époque) à intégrer le thème de l'ergonomie dans ses travaux relatifs à la mécanisation de l'exploitation forestière.

Ergonomie : brève définition

L'ergonomie est une discipline scientifique qui vise la compréhension des interactions entre les êtres humains et le travail. Son objectif est de favoriser la bonne santé des hommes et des entreprises, en s'appuyant sur le constat qu'un opérateur en pleine forme et motivé par son travail est un opérateur productif.

En pratique, l'ergonomie passe par l'adaptation des machines et des postes de travail aux caractéristiques psychophysiologiques des travailleurs, à leurs capacités et à leurs besoins. C'est donc l'affaire :

- **Des constructeurs**, avec le design des engins (sécurité et facilité d'accès à la cabine, quelles que soient la taille ou l'agilité du conducteur et les conditions météo ; correcteur d'assiette pour éviter les mauvaises postures du corps en pente et en dévers ; écrans de contrôle et commandes bien disposés pour une identification et un accès faciles mais sans risque de déclenchement inopiné...);

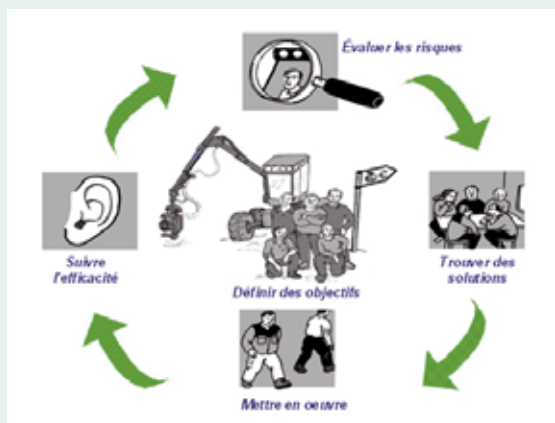


Figure 1 : Représentation des principaux facteurs de risques du bûcheronnage et débardage mécanisés pour la santé et le bien-être des conducteurs et principales pistes de solutions sur le triptyque Hommes-Machines- Organisation



Pathologie du dos, stress, monotonie ont un impact réel et direct sur la santé, le bien-être et la motivation des opérateurs, et donc sur leur performance.



L'ergonomie est une science assez mal connue.

- **Des employeurs de pilotes d'engins**, par la recherche d'une "performance durable" du triptyque Hommes-Machines-Organisation (dans l'organisation du travail, dans la gestion des ressources humaines et des moyens techniques... Cf. figure 1) ;
- **Des pilotes d'engins** eux-mêmes, par un comportement responsable (adopter de bonnes postures, éviter les mauvais gestes tels que sauter de l'engin au lieu d'utiliser le marche pied...).

Ergowood : un projet de recherche européen et son extension française (2002-2005)

Menés sur la période 2002-2005, avec le soutien en France de la sous-direction du Travail et de l'Emploi du ministère de l'Agriculture, les travaux ont essentiellement permis :

1. De réaliser une enquête d'envergure sur l'ergonomie des conditions de travail des conducteurs d'engins forestiers (359 questionnaires ou interviews, sur 6 pays) ;
2. De dresser l'état de l'art en matière de connaissances acquises par la recherche sur le thème de l'ergonomie dans les travaux mécanisés en forêt ;
3. De réaliser une étude fine sur le lien entre les douleurs ressenties par les pilotes de machines de bûcheronnage dans la partie supérieure de leur corps et la manière dont leurs muscles sont sollicités pendant les séances de conduite ;
4. De synthétiser les résultats de la recherche en deux guides de recommandations pratiques, l'un destiné aux constructeurs, l'autre aux utilisateurs d'engins forestiers.

De ces travaux, on peut retenir que les chercheurs ont la connaissance de ce qui est favorable ou au contraire défavorable à la santé des opérateurs (nombreuses références bibliographiques disponibles, dès les années 40, en Europe du Nord, aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande...).

Par contre, cette connaissance n'a que très peu franchi le seuil des entreprises, pour être utilisée en pratique sur le terrain. La réalisation du guide méthodologique Ergowood "Santé et Performance dans l'exploitation mécanisée des bois", pour les détenteurs et utilisateurs d'engins, devait être un élément crucial pour le "transfert" des bonnes pratiques sur le terrain. Cette initiative s'est finalement heurtée au fait que dans les très petites structures que sont les entreprises d'exploitation forestière, les dirigeants se sentent insuffisamment outillés et formés pour appréhender seuls avec leur équipe la question de l'ergonomie au travail selon la méthodologie présentée par le guide, basée sur un management participatif.

Maryse Bigot, ingénieur d'études FCBA ■

Une action nationale de défense des entrepreneurs applicateurs d'ammoniac agricole

Pour l'internaute lambda, la question de l'avenir de l'ammoniac agricole ne se pose pas s'il consulte le site Internet consacré à cet engrais azoté. Pourtant, un communiqué a annoncé mi-décembre dernier à chaque entrepreneur équipé pour appliquer de l'ammoniac la cessation d'activité de la société française à la fin de la campagne 2010.



La cessation d'activité de l'usine a pour conséquence la perte de marchés techniques réalisés par les entrepreneurs pour le compte de donneurs d'ordre ayant des agriculteurs clients du rendu racine de NH₃.

Après l'annonce de la cessation d'activité de la société française à la fin de la campagne 2010, des entrepreneurs ont estimé que c'était un peu court pour mettre fin à 42 ans de travail en commun, pour mettre au rebut des fertilisateurs à 15 à 20 000 euros pièce achetés voici un an ou deux.

Un appel national

EDT a lancé un appel à tous les entrepreneurs applicateurs d'ammoniac agricole à rejoindre leurs collègues en s'enregistrant sur la base E. NH₃ <http://www.e-d-t.org/nh3>. Diffusé en page 15 de l'édition d'EDT Mag 47, sur le site Internet EDT, via les unions régionales, cet appel permet à chaque entrepreneur de se faire connaître. Il y a urgence.

Une décision d'entreprise

La cessation va produire ses effets de "l'usine à la racine" en passant par l'entrepreneur applicateur. Une seule société étant présente sur ce marché en France, c'est l'ensemble de l'activité qui va cesser dans quelques mois. Les raisons avancées de la cessation par la société sont le risque d'accidents à potentiel élevé du à une large utilisation par des entrepreneurs et agriculteurs jugée insupportable, la pression réglementaire, la crainte de la suppression de la dérogation du transport d'ammoniac par des

engins agricoles. Bref, après l'interdiction de variétés génétiquement modifiées, de molécules et produits phytosanitaires, l'application du principe de précaution continue de faire son chemin. Mais, c'est la première fois, semble-t-il, qu'il n'est pas lié à une obligation réglementaire, mais à la décision d'une entreprise privée qui a des répercussions économiques sur les entrepreneurs applicateurs.

Des pertes en chiffre d'affaires et en investissements

La cessation a pour conséquence la perte de marchés techniques réalisés par les entrepreneurs pour le compte de donneurs d'ordre ayant des agriculteurs clients du rendu racine de NH₃.

L'arrêt brutal de la fourniture de NH₃ fait perdre tout usage à un matériel spécifique et éprouvé, mais aussi à des compétences anciennes et maintenues à jour avec des formations.

Les premiers résultats d'une exploitation des données déjà rassemblées à partir des déclarations d'entreprises de travaux de toutes les régions de France sont les suivants : 30 000 euros de perte de chiffre d'affaires annuel, 3,5 salariés par entreprise affectée à l'application NH₃, 25 à 35 000 euros en matériels (citerne et fertiliseur); 3 500 euros de dépenses par an en maintenance des matériels spécifiques et en formation.

Entrepreneurs applicateurs d'ammoniac agricole, rejoignez l'action nationale <http://www.e-d-t.org/nh3>.



L'arrêt brutal de la fourniture de NH₃ fait perdre tout usage à un matériel spécifique et éprouvé.

Un gasoil “vert” obligatoire en 2011 pour tous les engins agricoles

La teneur maximale en soufre pour les gazoles destinés aux engins mobiles non routiers (engins de travaux publics) et aux tracteurs agricoles et forestiers devrait être de 10 ppm (10 mg/kg) courant 2011.

En matière d'environnement, quand ce n'est pas l'eau, c'est l'air. L'article 4.2 de la directive européenne “air” 2009/30/CE du 23 avril 2009 fixe de nouveaux objectifs de rejet des gaz moteur. Les pétroliers devront fournir un produit appelé “gasoil traction” à la place du fioul domestique utilisé aujourd'hui dans les moteurs agricoles.

Un gasoil traction agricole

La FNEDT a participé à une réunion d'information organisée par l'UFIP, (l'Union Française des Industries Pétrolières). Plusieurs éléments ont été précisés lors de ce contact. En 2009, selon les données fournies par l'UFIP, 65 % du Fod ou fioul domestique sont utilisés pour la combustion des chaudières, 17 % sont consommés par les travaux publics, l'agriculture représentant 11 % de la consommation totale. Le gasoil traction sera proposé à partir du gasoil existant commercialisé pour les engins routiers. Les producteurs pétroliers n'ont pour le moment pas annoncé le prix de ce nouveau carburant qui fluctuera selon le marché international et européen.

Le gasoil traction répondra, comme pour le gasoil actuellement distribué, à la norme EN NF 590 et devrait à priori contenir 7 % d'ester végétal provenant d'huiles végétales.

Les textes d'application de la directive sont en cours de rédaction et aucune date d'application n'est déterminée. La France pourrait décider de prendre de l'avance dans la transcription de cette directive. Les producteurs pétroliers s'interrogent sur la faisabilité de la mise en œuvre de cette exigence dans les délais impartis. Pour ce qui est du secteur agricole, la directive prévoit une possible dérogation de report à la fin de l'année 2011.

Des précautions à prendre

L'utilisation du gasoil à la place du Fod fait naître beaucoup d'interrogations. En effet, la nature même du gasoil est différente selon la saison de sa commercialisation. En période estivale, le gasoil vendu a comme caractéristique d'avoir une Température Limite de Filtrabilité (TLF) de 0°C. En période hivernale, cette TLF s'abaisse à -15°C, rendant le gasoil utilisable lors de la combus-

tion du moteur. La gestion des approvisionnements, et donc des consommations, restera donc une contrainte que les utilisateurs devront prendre en compte dans la gestion de leurs entreprises. De même, le nettoyage des cuves avant remplacement par du gasoil traction ou l'acquisition d'une nouvelle cuve afin de distinguer les différents produits sur l'entreprise devra être anticipé. L'État français ne souhaite pas mettre en œuvre de mesures incitatives à l'utilisation de ce nouveau carburant.

Cette réforme s'inscrit dans le cadre du dispositif de réduction des émissions d'oxydes d'azote et de particules à l'horizon 2014 instaurée par la directive 2000/25/CE. À cet effet, les distributeurs mettent à disposition un produit “l'AdBlue” issu de la technologie SCR qui, une fois mélangé au fioul, permet de limiter les émissions suite à la combustion. Cette directive impose un protocole de réduction des NOx (oxydes d'azote) dans les gaz d'échappement, qui comporte 5 étapes, appelées Tier (normes US) et Euro-Stage ou Stage (normes CE).

Enfin, la densité à priori plus faible du gasoil traction en comparaison du fioul actuel laisse à penser que la consommation “moteur” sera plus importante pour l'obtention d'un rendement moteur équivalent.

Il n'y a aucun essai sur les problèmes de maintenance, de surcoût, de compatibilité des tracteurs anciens avec ce futur carburant. Selon les constructeurs, 90 % du parc actuel pourra supporter ce nouveau produit ; par contre, les engins neufs vendus en 2009 ne supporteront que le nouveau gasoil traction.

Un régime fiscal agricole à garantir

Pour ce qui est de la fiscalité de ce nouveau “gasoil traction”, aucun dispositif n'est actuellement clairement défini. Ainsi, il est impossible de prédire à ce jour quel sera le colorant utilisé pour distinguer le “gasoil traction” des autres produits distribués. Ce gasoil traction serait soumis – à confirmer par Bercy – à la même fiscalité que le Fod, et donc être coloré en rouge, rendant difficile la distinction du gasoil traction du fioul domestique. À ce jour, les modalités de contrôle de l'utilisation de ce carburant dans les engins agricoles ne sont pas non plus définies.

Hélène Coulombeix ■

Actualités !

Congrès EDT 2011 à Saint-Brieuc



Les Côtes-d'Armor et Saint-Brieuc vont accueillir le prochain congrès des entrepreneurs.

Le 78^e congrès national des Entrepreneurs des Territoires s'est achevé le 13 mars dernier à La Rochelle (17). La Bretagne prend le relais et a formé son comité d'organisation le 31 mars 2010 au centre des congrès et d'exposition Équinoxe de Saint-Brieuc. Régis Macé (gérant de l'ETA Gautier) a été désigné président du comité d'organisation. Plus de 600 personnes sont attendues les 17, 18 et 19 mars 2011 pour décider d'orientations franches à la profession en ces périodes troubles pour l'agriculture.

5 millions d'euros débloqués par le Fonds de solidarité de crise agricole de la CCMSA.

Le Conseil central de la MSA du 2 avril dernier a voté la proposition d'enveloppe de 5 millions d'euros pour la filière entrepreneurs de travaux agricoles au titre du FSCA, avec échéances au maximum au 31 décembre 2011. Cette enveloppe est à la disposition des caisses MSA qui doivent en faire la demande auprès la CCMSA pour financer le report sans pénalité des cotisations sociales pour les non-salariés et salariés. Alerté par la Bretagne fin février, EDT a saisi tout début mars la CCMSA et réuni auprès d'autres régions des informations sur les conséquences de la crise agricole sur les trésoreries des entrepreneurs.

La question a été examinée mi-mars par la Commission du financement institutionnel de la CCMSA devant laquelle EDT a proposé de présenter la demande. En 2009, une demande similaire avait été acceptée pour les entreprises de travaux forestiers confrontées à la crise. Les entrepreneurs doivent maintenant se manifester directement ou via EDT auprès des caisses MSA.

Remboursement partiel de TIPP 2009 : précision sur le formulaire

Les demandes de remboursement partiel de TIPP sur les livraisons de fuel domestique, de fuel lourd et de gaz naturel du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009 sont à retourner à la trésorerie générale avant le 15 mai 2010. Le formulaire 2009 ajoute le numéro Pacage qui identifie les demandeurs d'aides Pac (les exploitants agricoles). Saisie par la Fédération nationale, l'administration a indiqué que ce numéro ne



Infos

01 47 87 12 12

Service d'information juridique / Vie pratique

concernait pas les entrepreneurs de travaux agricoles et forestiers. Ce numéro a été rajouté à la demande des DDT pour faciliter l'instruction des dossiers. Nous vous conseillons de souligner dans la case rose la mention "entrepreneurs de travaux agricoles ou forestiers". La Fédération a écrit au ministère pour s'assurer qu'il n'y aura aucun rejet de dossier d'entrepreneur par défaut de numéro PACAGE.

Démoroute à Blois les 2 et 3 juin

Démoroute 2010 se déroulera les 2 et 3 juin 2010 à la Station d'Essai de Matériels Routiers (SEMR) du CETE de Blois (41). Organisé par les adhérents du CISMA, Syndicat des équipements pour la Construction, les Infrastructures, la Sidérurgie et la Maintenance, il s'adresse aux personnels des collectivités territoriales, des services techniques des communes, des communautés de communes ou d'agglomération, aux techniciens des sociétés d'autoroutes ou aux entrepreneurs des travaux ruraux, aux personnels des conseils généraux sur les départements : 03, 14, 18, 23, 27, 28, 35, 36, 37, 41, 45, 49, 53, 58, 61, 72, 75, 76, 77, 78, 79, 86, 87, 89, 91, 92, 94, 95.

Les Journées d'information et de formation des matériels d'entretien de la route permettent aux industriels du secteur de la Viabilité Hivernale, de l'Entretien des Dépendances Routières et de l'Entretien Routier de présenter leurs matériels en mouvement et de mettre en avant leurs technologies. Profitant du site de la SEMR (Station d'Essais de Matériels Routiers), les sessions répétées dans la journée permettront de découvrir ou d'approfondir les connaissances concernant les 3 bancs : l'entretien de l'accotement, l'entretien de la chaussée ou le déneigement.

L'entrée ne peut se faire que sur invitation. Pour recevoir une invitation, contactez au Cisma Sylvie Beaumier : sylvie.beaumier@cisma.fr



Démoroute est un rendez-vous incontournable pour les accoroutistes.

Taxe et bilan carbone

La taxe carbone française a fait long feu. Le président de la République a annoncé le 24 mars qu'il "subordonne la création d'une taxe carbone intérieure à une taxe aux frontières" pour se protéger de "la concurrence déloyale de ceux qui continuent à polluer sans vergogne".

Le projet français de contribution carbone ne sortira que si Bruxelles taxe les importations de produits extra-européens en fonction de leur contenu carbone. Dans le même temps, les députés ont fini d'examiner en Commission le projet de loi Grenelle II. Ils ont ainsi adopté l'article 26 qui instaure deux nouveaux dispositifs tendant à renforcer la lutte contre le réchauffement climatique : la réalisation obligatoire de bilans des gaz à effet de serre et l'élaboration de plans climat territoriaux par les collectivités territoriales. L'obligation d'un bilan s'appliquera aux entreprises de plus de 500 personnes et exerçant leur activité dans un secteur fortement émetteur de gaz à effet de serre, à l'État et aux grandes collectivités territoriales : les régions, les départements, les communes et communautés de communes de plus de 50 000 habitants, les communautés d'agglomération et les communautés urbaines. Les bilans doivent avoir été établis avant le 1^{er} janvier 2011 et seront révisables tous les cinq ans.

Les entreprises employant moins de 500 salariés, les petites communes et les établissements publics employant moins de 250 personnes ne seront pas obligés de réaliser un bilan de leurs émissions qui ont un coût significatif. Qu'en sera-t-il du périmètre des bilans des entreprises et des collectivités qui auront l'obligation de faire un bilan ? Les petites entreprises fournisseurs de services pourraient donc se voir indirectement imposer, dans le marché ou l'appel d'offres, de fournir un bilan. EDT s'en est inquiété et lance des bilans carbone à titre expérimental. Six bilans carbone sont prévus dans les activités suivantes. Travaux agricoles : betteraves et grandes cultures / Travaux viticoles / Sylviculture et nettoyage pour reboisement / Entretien de paysage et élagage-fauchage d'accotements / Travaux agricoles : Épandage et ensilage / Exploitation forestière : bois-énergie + abattage mécanisé.

Assemblée générale EDT Loire

À l'invitation d'EDT Loire, Gérard Napias a participé avec Jean-Marc Gimaret, président d'EDT Rhône-Alpes, à l'assemblée générale extraordinaire à Feurs.

La Cour des comptes revient sur les prêts bonifiés à l'agriculture

Dans son rapport public annuel 2009, la Cour est revenue sur la gestion des prêts bonifiés qu'elle avait déjà épinglés en 2007 en relevant la complexité du dispositif de gestion des prêts bonifiés à l'agriculture, la faiblesse des contrôles opérés sur les bénéficiaires de ces prêts et leur efficacité.

Le dispositif est recentré sur les seuls prêts à l'installation qui, par ailleurs, sont les seuls à être encore cofinancés par la Communauté européenne jusqu'en 2015. De fait, en 2007, les prêts à l'installation ont représenté 54 % des nouveaux prêts et 70 % des encours. Le Crédit Agricole reste prédominant en termes de parts de marché, avec près de 83 % des nouveaux prêts à l'installation. La fin du

cofinancement des prêts à l'installation a été programmée par le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) à partir de 2015, ce qui oblige d'ores et déjà l'État à inscrire dans ses comptes la totalité des engagements de bonification au-delà de cette date.

La Chine investit dans l'agro-équipement

Fan Xuemin, chef de division du ministère chinois du Département de la mécanisation de l'agriculture chinoise, a souligné lors du dernier Agritechnica "l'augmentation spectaculaire des investissements gouvernementaux dans le développement de l'agriculture". Il a souligné que le secteur de l'agriculture est devenu l'une des grandes priorités des plans de développement national du gouvernement. Les investissements portent principalement dans l'amélioration de la mécanisation de la plantation et la récolte d'espèces importantes de cultures comme le maïs, l'arachide, la pomme de terre et le soja. La formation est un autre domaine clé de développement, les machines agricoles sont fournies avec une journée de formation.

L'Italie aide son secteur du machinisme agricole

Le gouvernement italien a annoncé le 19 mars le déblocage de 420 millions d'euros afin d'aider des secteurs industriels en difficulté et de soutenir la reprise. Ces fonds permettront de financer des primes à l'achat ou des déductions fiscales. Cette mesure concerne, comme cela a été rapporté en France, les 2 roues, l'électroménager, les cuisines (60), mais aussi les grues et les machines agricoles. Elle représente pour les premières 40 millions d'euros, et 20 millions pour les secondes. Le gouvernement a finalement opté en février pour l'arrêt définitif des primes à la casse pour l'automobile qui avaient coûté 1,2 milliard d'euros en 2009.

8^e semaine du développement durable

La 8^e édition de la semaine du développement durable avait pour thème "Changeons nos habitudes !". Du 1^{er} au 7 avril, dans toute la France, plus de 1 000 manifestations seront organisées sur tout le territoire par les entreprises, les associations et les collectivités locales. Un exemple : le fauchage d'accotement. Les accotements, fossés et talus ont plusieurs fonctions : assurer la sécurité des usagers, recueillir et évacuer les eaux de pluie et permettre l'implantation des panneaux. La modification de la hauteur de coupe et des périodes de fauchage accroissent l'espace "refuge" pour la faune et la flore, limitent l'érosion et permettent des économies de carburant. Les accotements sont aussi le réceptacle d'une pollution par les détritiques, déchets, jetés sur les bas-côtés, source de risques pour les conducteurs d'engins qui attendent eux aussi un changement d'habitude des usagers de la route.

SARL Mur Frères à Tourbes (34) La taille rase, pour éviter de tout raser

Georges et Laurent Mur ont investi dans la taille rase de précision™. La dernière façon mécanisable du vignoble, susceptible de tailler dans les coûts de production des clients. Cependant, l'espoir de réfréner les chantiers d'arrachage, autre spécialité de l'entreprise avec la vendange, reste minime.

Les frères Mur ont un métier : la vigne. Georges Mur en cultive quelques dizaines d'hectares pour son propre compte, héritage familial vieux de 400 ans. Mais la vigne est avant tout la raison d'être de la Sarl, créée en 1981. Les deux associés, Georges et Laurent Mur, en maîtrisent toute la chaîne, depuis les chantiers d'arrachage et de préparation jusqu'à la récolte, en passant par toutes les façons intermédiaires, au gré des demandes de leurs clients. Mais depuis un certain nombre d'années, ils sont forcés de constater que les chantiers d'arrachage se placent en tête des prestations qu'ils réalisent dans leur secteur, autour de Béziers et Pézenas. Dans la très grande majorité des cas, il s'agit d'arrachages définitifs, autrement dit sans lendemain ou presque (voir encadré). La faute



Laurent et Georges Mur ont créé leur Sarl en 1986. Ils emploient deux salariés et réalisaient des travaux de défonçage et de vendange avant d'investir dans la taille rase.

aux marchés, aux vins concurrents, aux évolutions des modes de consommation. *“La faute à nous, rétorque Georges Mur. Au fil des décennies, nous, viticulteurs du Languedoc-Roussillon, sommes devenus complices et dépendants d'une politique d'assistance, où chaque manifestation rimait avec distillation et cha-*

que crise aiguë avec primes à l'arrachage. Nous n'avons pas su valoriser nos produits et notre terroir, l'un des plus exceptionnels au niveau mondial. Chaque viticulteur porte une responsabilité”. Et pourtant, quand l'entreprise Mur dépose ses statuts au milieu des années 80, elle ne mise pas sur le dépeçage du vignoble, mais sur sa mutation, en décrochant notamment un important appel d'offres portant sur plus de 100 ha à arracher et charruer jusqu'à les rendre propres à la replantation. Ce chantier fera figure d'exception, car depuis 20 ans les plans d'arrachage se succèdent, faisant office de prime à la casse et de prime de départ pour des viticulteurs. Dernier programme en date : un plan triennal courant jusqu'en 2011, si persuasif que tous les candidats ne seront pas servis.

Du tri de la vendange au tri des clients

Les frères Mur font donc le boulot, bien conscients de scier la branche sur laquelle ils sont mal assis depuis leurs débuts. Mais l'arrachage n'est pas toute leur activité. La vendange est un autre sujet important et autrement plus satisfaisant au plan moral. Une histoire qui remonte à 1981, quand Georges Mur commence à réaliser quelques prestations ici ou là avec sa propre machine, avant de s'associer avec son plus jeune frère Laurent pour créer l'entreprise. Six ou sept renouvellements de machines plus tard, l'entreprise Mur a franchi une nouvelle étape lors des vendanges 2009 en investissant dans une seconde machine, tout en continuant de louer une machine supplémentaire, comme elle le fait depuis plusieurs saisons. La vendange constitue donc très clairement un support de croissance pour les deux frères. Côté effectifs, un troisième frère salarié, Serge, ainsi qu'un autre salarié complètent l'équipe, sans compter le recours à des saisonniers. *“Je pense que nous récoltons les fruits d'un positionnement axé sur la qualité, analyse Laurent Mur. Les performances du matériel mis en œuvre alliées à la façon dont nous conduisons nos chantiers nous permettent de séduire une clientèle soucieuse des enjeux qualitatifs de la vendange, clientèle*

Le parc de machines

- **Vendange** : 2 machines à vendanger Pellenc Selectiv' Process on board 4360 et 8470
- **Entretien du vignoble** : une TRP™ Pellenc et une prétailluse Pellenc, détection de piquets et suivi de cordon
- **Traction** : 4 tracteurs John Deere : 8200, 8400 et deux 8320
- **Arrachage** : 3 charrues défonceuses 10 bis spécialement mises au point par Grenier-Franco, une arracheuse à rotor hydraulique, un broyeur forestier à chaînes Grenier-Franco
- **Divers** : chisel Kirpy 3,40 m, semoir en ligne Sulky 3 m, rotalabour Kuhn 3 m, lame niveleuse, ripper, tonne à arroser 10 000 litres



Laurent Mur : "Il est donc hors de question de réaliser des chantiers dans des parcelles où le passage de la machine s'avère particulièrement traumatisant pour la vigne. Cette éventualité est systématiquement évoquée avec nos clients".



Georges Mur : "Nous n'avons guère eu le temps de nous livrer à une étude de marché très approfondie. Le sérieux de la marque et la portée économique de l'invention étaient cependant des gages importants".

dont on peut penser qu'elle sera plus apte que d'autres à affronter la crise". L'entreprise dispose de deux machines avec égreneur et table de tri embarqués (Pellenc Selectiv' Process on bord). Deux machines qui dénotent dans le paysage local et qui permettent à l'entreprise de séduire une clientèle exigeante et de capter de la valeur ajoutée fondée sur la qualité, en évitant la course de vitesse dans les parcelles et la course aux hectares.

Châssis porteur pour marché porteur

L'investissement dans une seconde machine à la veille des vendanges 2009 va coïncider avec le lancement commercial, par Pellenc, du concept de taille rase de précision™ (TRP™),

qui avait valu au constructeur une médaille d'or au Sitevi 2007. De quoi s'agit-il ? D'une machine capable de reproduire le geste ancestral du tailleur de vigne, consistant à ne laisser qu'un ou deux yeux par sarment. Pour parvenir à cette extrémité mécanisée, le constructeur a recours à la vision électronique infrarouge, laquelle permet à quatre modules de coupe embarqués sur un châssis de suivre scrupuleusement le cordon, sans sursolliciter l'attention du chauffeur. La machine attelée à l'avant d'un châssis porteur ou sur un tracteur interligne progresse à une vitesse comprise entre 1,8 et 2,3 km/h. Après le passage de la TRP™, une taille manuelle de finition est certes nécessaire, mais elle ne représente que

10 à 20 % du temps absorbé par une taille 100 % manuelle. Tout compté, le bilan économique de la taille mécanisée est largement positif, avec une réduction moyenne des coûts de l'ordre de 30 %, la taille pesant à elle seule entre 15 et 25 % des coûts de production du vignoble. La taille rase de précision™ est par conséquent un levier de productivité inespéré, comme probablement le fut en son temps la machine à vendanger. Les constructeurs ne s'y sont pas trompés et ils sont nombreux à avoir emboîté le pas à Pellenc, avec des technologies, des assistances à la conduite et des prix de revient cependant très variables. Quand les frères Mur passent commande de leur 8470 courant 2009, Pellenc et son

concessionnaire local identifient en eux une entreprise capable d'assurer la diffusion de ce nouveau concept sur le secteur. "Nous n'avons guère eu le temps de nous livrer à une étude de marché très approfondie", souligne Georges Mur. Le sérieux de la marque et la portée économique de l'invention étaient cependant des gages importants. Nous savions également que le constructeur nous accompagnerait dans le développement de cette nouvelle activité".

Incidences techniques très fortes

Les frères Mur ont été rapidement rassurés dès l'amorce de la campagne de taille. Les promesses techniques de la taille rase de précision™ ont été au rendez-vous. La TRP™, ça marche. Les limites techniques, explicitement annoncées par le constructeur comme par les différents organismes qui se penchent sur le sujet depuis quelques années, notamment les chambres d'agriculture des régions Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte-d'Azur, se révèlent elles aussi exactes. Elles tiennent essentiellement de l'adaptation du vignoble à la machine. En effet, la taille rase de précision™ a de nombreuses exigences en termes de conduite du cordon et du palissage : cordon unilatéral établi entre 0,8 et 1 m, enroulé sur le fil et très bien

**ENTREPRENEURS
DES TERRITOIRES**

**POUR TOUTE ANNONCE PUBLICITAIRE,
CONTACTEZ NOTRE CHEF DE PUB,
ARNAUD ROPARS
AU 02 98 98 01 40**

Éditions Fitamant : com@fitamant.fr

**L'enrubannage,
notre champ d'action**

100% QUALITÉ • 100% SÉCURITÉ • 100% SERVICE
5 couches ORIGINALS

SILOTITE
by formipac

www.silotite.com

attaché, zone de courbure large et éborgnée, porteurs au-dessus des fils, palissage solide et rectiligne, fils tendus, piquets plantés droits, absence de tuteur métallique dépassant le cordon. Au niveau physiologique, la TRP™ est loin d'être neutre puisque qu'elle se traduit par une très forte augmentation du nombre de bourgeons comparativement à la taille manuelle, assortie de différents mécanismes d'auto-régulation (réduction du débourement, baisse de fertilité des bourgeons, diminution du poids des grappes). Si les parcelles en place pourront, pour certaines, bénéficier des apports de la TRP™, moyennant une ou deux saisons d'adaptation manuelle, l'avenir de la technique se jouera davantage sur les futures plantations, conformées en conséquence. Cependant, l'urgence économique est telle que certains clients peuvent être pressés de voir la taille rase mécanisée se mettre en action dans leurs parcelles, étant précisé que cette technique se conçoit pour l'heure exclusivement hors appellation.

Refuser des chantiers

Au cours de cette première campagne de taille rase, Georges et Laurent Mur se déclarent très ouvertement dans une phase d'apprentissage de la technique. Une phase qui peut conduire à faire machine arrière dans certaines parcelles. *"Nous sommes entrepreneurs, mais nous avons en nous une âme de viticulteurs, déclare Laurent Mur. Il est donc hors de question de réaliser des chantiers dans des parcelles où le passage de la machine s'avère particulièrement traumatisant pour la vigne. Cette éventualité est systématiquement évoquée avec nos clients"*. Refuser des interventions, ce n'est pas une première pour les frères Mur.

Dans le cadre de travaux de préparation à la replantation, il leur arrive de livrer bataille avec certains clients quand ils estiment que les conditions d'humidité du sol et les phénomènes de tassement qu'elles peuvent induire sont susceptibles de porter préjudice aux futures plantations de longues années durant. Pour cette première campagne, l'entreprise escompte réaliser une centaine d'ha avec sa TRP™. L'équipement a engendré un investissement de 20 000 euros. Il va contribuer à renforcer l'amortissement d'un châssis porteur, sans le fatiguer, et bien évidemment générer du chiffre d'affaires. Dans les largeurs de plantation qui sont celles de la région (1,70 à 2,50 m), les entrepreneurs évaluent les temps moyens de chantiers à 3 h/ha, avec une variabilité de plus ou moins une heure. Le principe d'une tarification horaire a été adopté, en s'appuyant sur les coûts de revient, les indications du constructeur et la perception par les clients. Il en est sorti le tarif de 100 €/h. Un prix mûrement réfléchi.

Raphaël Lecocq ■



La taille rase de précision™ version Pellenc met en œuvre une vision électronique par infrarouge guidant quatre modules de coupe.



Le concept de taille rase de précision™ est apparu en Italie au début des années 80. Il est exploré en France depuis quelques années, notamment dans les vignobles du Gard et du Vaucluse.

De la vigne aux grandes cultures

Les arrachages successifs de vignes, dans l'Hérault et plus largement dans l'ensemble du vignoble du Languedoc-Roussillon, posent plusieurs types de problèmes. Ils concourent tout d'abord à l'affaiblissement d'un vignoble qui s'est enorgueilli, pendant des années, d'être le plus grand vignoble au monde. Si la représentativité des appellations régionales n'est pas menacée, le mitage du territoire provoqué par les arrachages ne sert pas sa cause, d'autant moins que l'œnotourisme commence à faire valoir ses vertus. Les risques d'artificialisation des terres, dans une région où la pression foncière est forte, est accentuée par le fait que la reconversion des terres libérées par les vignes offre très peu de perspectives de valorisation agricole, du fait de la nature des sols en présence et de la compétition pour l'eau. Pour éviter les frais d'entretien des terres libérées, de plus en plus d'anciens viticulteurs confient leurs parcelles aux frères Mur, qui en disposent comme ils le souhaitent. Depuis quelques années, ils se sont ainsi essayés à la culture du blé dur. "En cultivant blé dur sur blé dur là où nous le faisons, nous cumulons tous les handicaps possibles et imaginables, reconnaît Laurent Mur. Nos rendements oscillent dans une fourchette comprise entre 15 et 40 q/ha. En dépit des aides, ce n'est pas rentable. Pour tenter de progresser, nous avons mis en place cette année un début de rotation avec l'introduction de pois sur une vingtaine d'hectares. Je pense que nous avons également des marges de progrès en ce qui concerne la qualité d'implantation, mais au prix d'investissements trop conséquents dans les conditions actuelles".

Les entrepreneurs italiens vont faire appel aux PDR

Dans un contexte difficile – crise agricole, augmentation des coûts de production, accès au crédit bancaire –, l'activité des entrepreneurs italiens devrait continuer à croître dans les prochaines années. Avec, ce qui n'est pas impossible, le soutien financier des plans de développement ruraux (PDR).

Les entrepreneurs italiens de travaux agricoles et forestiers seraient tentés de se réjouir. Si dans les exploitations agricoles les entreprises assurent déjà 60 % des travaux nécessitant une machine, cette part du travail pouvant atteindre 95 % pour la récolte des céréales, et 73 % dans le cas de la betterave sucrière, la tendance est à une augmentation du recours aux entrepreneurs. L'Unima⁽¹⁾ explique, entre autres raisons, que les structures agricoles très morcelées dans la plupart des régions, avec une surface moyenne des exploitations ne dépassant pas 8 hectares, handicape la mécanisation et complique singulièrement l'amortissement du matériel. Du côté des entreprises, les situations demeurent diverses. En fonction de leur taille, les surfaces travaillées varient de 250 hectares pour les



Une vue aérienne de la plaine du Pô, qui confère à la Lombardie un statut particulier dans l'agriculture italienne.

plus petites à plus de 2 000 hectares pour les grandes entreprises, dans la plupart des cas avec un rayon d'action faible – de l'ordre de 5 à 30 kilomètres autour du siège de la société. Les déplacements des engins sur le réseau routier posent souvent de sé-

rieux problèmes de circulation, en particulier à l'époque des chantiers de récolte.

Dans la conjoncture agricole déprimée qui prévaut, les entreprises ne manquent jamais une occasion de faire valoir leur maîtrise de l'innovation technique, argu-

ment imparable qu'elles opposent volontiers aux chefs d'exploitation à la recherche de gains de productivité et d'un produit final compétitif. L'Unima fait ainsi remarquer le rôle d'acteur de premier plan joué par les entreprises sur le marché des machines agricoles. Leurs achats représentent presque un tiers des ventes réalisées par les constructeurs. L'organisation professionnelle souligne également la recherche de nouveaux marchés opérée par les entrepreneurs : assurer la "post-récolte", stocker les produits, se charger de leur commercialisation. Dans un tout autre domaine, les interventions en lien avec la protection de l'environnement et sur le "vert" des collectivités représentent, respectivement, 15 et 13 % de l'activité.

LEADER FRANÇAIS DE LA TONNE
TONNES DE 3 000 À 24 500 L



PICHON

40 ANS D'EXPERIENCE
DANS LE MACHINISME AGRICOLE



TCI 24 500 L

RENDEMENT ÉLEVÉ
DÉBIT DE CHANTIER INÉGALÉ



SYSTÈME FLOWMASTER - BRAS TOURELLE
PENDILLARDS 24 M

**DECOUVREZ NOTRE GAMME
DE CHARGEURS ARTICULÉS**



P330 - 33 CV



P510 - 51 CV

TCI 24 500 L



PENDILLARDS 15/18 M - BRAS PLONGEUR
+ ACCELERATEUR (REMPLISSAGE ET REFOULEMENT)

ZI DE LAVALLOT - BP21 - 29490 GUIPAVAS - TÉL. : 02 98 344 100 - FAX : 02 98 344 120 - www.pichonindustries.com

Coût élevé des machines

Dans les entreprises, le fait que la crise traversée par l'agriculture n'ait pas réduit la demande d'interventions ne dispense pas de suivre de près les comptes. L'entrepreneur, traditionnellement le dernier fournisseur de l'agriculteur à encaisser son chèque, éprouve toujours quelques difficultés à se faire payer. De ce côté-là, rien n'a changé, observe-t-on à l'Unima. En revanche, avec les augmentations du prix des carburants et d'autres coûts, et le choix assumé par la profession de ne pas les répercuter sur ses tarifs, la situation est devenue plus compliquée. Faute de pouvoir dégager des marges supérieures auprès de leurs donneurs d'ordre, les entrepreneurs sont convaincus

de devoir rechercher toujours plus d'hectares à travailler. Il existe des façons de s'entendre qui peuvent arranger tout le monde, dit-on à l'Unima. De plus en plus de petits propriétaires confient la gestion de leurs cultures à des entrepreneurs. Le contrat qui est passé stipule que l'agriculteur continue de percevoir les primes européennes, tandis que l'entrepreneur se paye avec la vente des produits. Pour les entreprises – dont le chiffre d'affaires à 3,7 milliards d'euros n'a pas bougé – le coût élevé des machines demeure un problème crucial, amplifié par la difficulté à obtenir des crédits auprès des banques. Dans ce contexte, l'Unima se fait le défenseur de deux idées : d'une part, expliquer que la création d'entreprises de travaux agricoles et fores-

tiers plus grandes, y compris par des regroupements de sociétés, est une solution à méditer, sinon la solution qui s'imposera dans un avenir proche. D'autre part, l'organisation professionnelle a décidé de solliciter les soutiens financiers disponibles dans le cadre des actions mises en place par les plans de développement ruraux (PDR). Les grandes régions agricoles du nord de l'Italie comme la Lombardie et la Vénétie, dotées chacune d'un million d'euros pour la période 2007-2013, et n'ayant utilisé que 15 % des fonds pour la première et 8 % pour la seconde, pourraient entendre parler des entrepreneurs dans les semaines qui viennent. Et pas seulement elles : les trois meilleurs élèves parmi les vingt régions italiennes, les Marches, le Trentin-

Haut-Adige et le Frioul, n'ont jusqu'à présent dépensé que 23 % de leur dotation. L'Italie compte 8 000 entreprises de travaux agricoles et forestiers qui dégagent un chiffre d'affaires de 3,7 milliards d'euros. Elles travaillent 10 millions d'hectares appartenant à un million d'exploitations agricoles. Les entreprises emploient 40 000 personnes de façon permanente ou saisonnière, qui ont effectué 3,7 millions de journées de travail. Elles utilisent 5 000 machines agricoles immatriculées. À noter que, globalement, l'Italie regroupe 1 679 439 exploitations agricoles sur une SAU de 12,7 millions d'hectares.

Dominique-J. Lefebvre ■

(1) Unione Nazionale Imprese di Meccanizzazione Agricola.



Clemente Ballarini, directeur de l'association des entrepreneurs de la province de Vérone (Apima) ; Daniele Sandrini, entrepreneur à Nogarole Rocca ; et Patrice Durand, directeur de la Fédération nationale des entrepreneurs des territoires (de gauche à droite).

300 euros par hectare de maïs

Pour traiter le maïs contre la pyrale, lorsque la plante a atteint un stade avancé de végétation, l'entreprise se sert d'un pulvérisateur automoteur Rimeco Airone 2000. Un équipement de pointe d'une valeur de 120 000 euros, pourvu d'un moteur John Deere de 145 chevaux et d'une citerne de 2 000 litres, que seules les entreprises importantes possèdent dans leur parc de matériels. "Il nous a été bien utile en 2008 quand nous avions des maïs hauts de quatre mètres", se souvient Daniele Sandrini. Dans la province de Vérone, parmi les 270 membres de l'association des entrepreneurs de travaux agricoles et forestiers affiliés à l'Unima, une vingtaine de sociétés présente une taille analogue à celle des frères Sandrini. Au-delà, la Vénétie compte près de deux mille entreprises qui témoignent du dynamisme de cette région du nord-est de l'Italie. "Nous facturons nos prestations entre 300 et 330 euros hors taxes par hectare de maïs d'ensilage. Entre 105 et 110 euros pour le maïs-grain. Nous consommons 200 000 litres de carburant par an au prix agricole de 50 centimes d'euro hors taxes le litre. L'avenir dépendra du prix des céréales", estime l'entrepreneur. En 2009, en Italie, les céréales ont enregistré une baisse de 28 % et le revenu agricole a chuté de 25 % en moyenne. Le coup a été rude pour les entreprises. "Sur les céréales d'automne et d'hiver et le maïs, après la remontée des prix des six derniers mois de 2007 et du premier semestre de 2008, les cours sont repartis à la baisse". À quoi ressemblera 2010 ? Daniele Sandrini ne se livre à aucun pronostic. Seule certitude : la Vénétie, qui cultive 240 000 hectares de maïs sur les 943 000 hectares emblavés en Italie, restera la première région productrice de cette céréale dans le pays.

Daniele Sandrini, entrepreneur à Nogarole Rocca

À Nogarole Rocca, à l'écart de la petite ville de moins de trois mille habitants, une cour grillagée, une maison d'habitation, des hangars gris comme le ciel, trois pelles mécaniques et un porte-engin repèrent l'entreprise de Daniele Sandrini et de ses frères. Autour, l'immense plaine entretient le silence et la mélancolie. "C'est souvent comme ça ici. L'hiver est froid et humide. La terre se repose", commente Daniele. La famille Sandrini, d'abord le père et l'oncle, puis les trois frères, s'est lancée dans l'activité de "contoterzista" au début des années 70. "Mais c'est à partir de 1980 que nous avons commencé à nous développer", explique Daniele Sandrini. Aujourd'hui, l'entreprise emploie trois ouvriers à plein temps en contrat à durée indéterminée, plus cinq à six saisonniers dans les mois d'été et d'automne, dès le mois de juin pour la récolte du blé et pour celle du maïs à la mi-août. Le maïs représente les trois quarts des 2 500 hectares travaillés chaque année par l'entreprise. "Nous intervenons



Pas un mètre carré qui soit laissé à l'abandon. Rien ne traîne dans les coins. Ni pneus, outils ou autres bidons d'huile et pots de graisse.

dans un rayon d'une quinzaine de kilomètres autour de la maison. Les rendements par ici varient entre 600 et 700 quintaux par hectare pour le maïs d'ensilage-plante entière. Pour le maïs-grain, récolté dans les premiers jours de septembre, ils atteignent 15 tonnes par hectare". Le reste de l'activité de l'entreprise porte sur les cultures et les moissons de blé panifiable (250 hectares), de colza (200 hectares), de soja (150 hectares) et de blé dur (100 hectares). En ce samedi, qui est aussi l'avant-dernier jour de la Fieragricola à Vérone, à une trentaine de

kilomètres au nord de Nogarole Rocca, Daniele Sandrini passe en revue le matériel avant de se rendre à la foire. Les bâtiments sont impeccables, comme les machines au repos serrées les unes contre les autres. Pas un mètre carré de hangar qui soit laissé à l'abandon. Rien ne traîne dans les coins. Ni pneus, ni outils ou autres bidons d'huile et pots de graisse. "Nous utilisons sept tracteurs de grande puissance Fendt de 170 à 285 chevaux ; deux Deutz Fahr de 130 et 170 chevaux ; trois New Holland de 100 chevaux et un Landini de 65 chevaux". L'entreprise travaille également avec cinq moissonneuses-batteuses, deux Laverda 306 et 3790, et trois Claas 460, 560 et 570. Cette dernière, acquise il y a deux ans, est équipée d'une barre de coupe de 7,50 mètres. Les hangars abritent aussi une charrue Rabe quatre socs, avec une longueur de 105 centimètres pour travailler dans la terre profonde, caractéristique de la région ; un épandeur à fumier quatre essieux ; deux tonnes à lisier d'une capacité de 15 000 litres.

ENTREPRENEURS des Territoires

MAGAZINE

8 fois par an
ne manquez pas
la seule revue
exclusivement dédiée aux
entrepreneurs de Services
Agricoles, Forestiers et
Ruraux

Entrepreneurs des Territoires est la revue du Mouvement des Entrepreneurs de Services Agricoles, Forestiers et Ruraux

Vie syndicale
Dossiers
Profession
Salons
Actualités
Social
Fiscal
Nouveautés
matériels

ENTREPRENEURS des Territoires

MAGAZINE

Bulletin d'abonnement

Je suis adhérent
au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires

Je m'abonne au tarif «spécial adhérents» pour 1 an (soit 8 numéros), au prix de 25 €

Je joins mon règlement par chèque bancaire à l'ordre des Entrepreneurs des Territoires

Je souhaite recevoir une facture acquittée

Entrepreneurs des Territoires
44 rue d'Alésia - 75014 Paris
Pour tout renseignement :
Tél. 01 53 91 44 98

Je ne suis pas adhérent
au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires

Je m'abonne pour 1 an (soit 8 numéros), au prix de 47 €

Je joins mon règlement :

Chèque bancaire à l'ordre des Editions Fitamant

Carte bancaire N° _____

Date de validité _____

Je souhaite recevoir une facture acquittée

Editions Fitamant - Rue Menez Caon
BP16 - 29560 Telgruc sur Mer
Pour tout renseignement :
Katell Fouron - Tél. 02 98 27 37 66

Société : _____ Prénom : _____

Nom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Tél. : _____ Fax : _____

E-mail : _____

Activité

Entrepreneurs de travaux agricoles

Entrepreneurs de travaux forestiers

Entrepreneurs de travaux ruraux

Entrepreneurs de travaux publics

Concessionnaires

Constructeurs de matériel

Centre de formation

Autres : (préciser) _____

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant

Recouvrement des dettes, une affaire de spécialistes

Une trésorerie qui se dégrade est un mauvais signe pour une entreprise. Il faut donc rester en alerte sur les impayés. Déléguer le recouvrement d'une dette auprès d'un cabinet spécialisé peut permettre de régler des situations compliquées.

Actuellement, la situation des agriculteurs est compliquée et ils ont une fâcheuse tendance à mettre en suspens le règlement de leur entrepreneur de travaux. Le recouvrement des impayés devient donc un élément stratégique pour préserver sa trésorerie et éviter d'entrer dans une spirale infernale, la trésorerie restant un indicateur d'autant plus important qu'il est scruté par les banques. Au sein des EDT, pas de service contentieux stricto sensu ; elles peuvent éventuellement s'appuyer sur des sociétés spécialisées, souvent des sociétés de recouvrement. Le recouvrement implique un réel savoir-faire en matière juridique et sur le plan des relations humaines. *"Mon expérience montre qu'il ne faut pas attendre en cas d'impayés et il ne faut jamais considérer qu'il y a de petites dettes. Il ne faut pas avoir peur d'externaliser le recouvrement. Si un client a des difficultés, il lui reste souvent tout de même un peu d'argent et il faut aller vite pour être dans les premiers à se faire régler. Actuellement, la situation se complique dans le monde agricole et dans le monde économique en général. On met en place de plus en plus d'échéanciers pour régler les dettes"*, souligne pour sa part Christelle Daniel à la tête d'Atlantic Leader, un cabinet ligérien de recouvrement qu'elle dirige depuis juillet 2008. L'activité des sociétés spécialisées dans le recouvrement de créances est réglementée par le décret 96-1112 du 18 décembre 1996.

L'huissier fait appliquer une décision de justice

La deuxième alternative est celle de "solliciter" un huissier de justice. Cela implique une autre démarche souvent plus longue et plus compliquée, qui entraîne une décision de justice : une injonction de payer. Reste que le rôle de l'huissier de justice n'est pas de réfléchir aux raisons sociales et économiques des saisies qu'il entreprend. Il exécute les décisions prises par la justice. Son rôle est de récupérer les sommes d'argent qui sont dues par les "mauvais payeurs"... même si, souvent, le non-remboursement des traites et crédits est la conséquence de difficultés financières passagères. L'injonction de payer peut s'utiliser pour toutes les créances contractuelles, quel que soit leur montant, après l'envoi d'une mise en demeure restée infructueuse. La procédure se déroule en deux temps : adresser une requête écrite au greffe du tribunal compétent qui précise l'identité de l'entreprise de travaux et celle du débiteur, le montant de la somme réclamée ; il faut y joindre tous les documents justifiant de l'existence de la créance et de la mise en demeure préalable du client.



"Il n'y a jamais de petites dettes", assure Christelle Daniel à la tête d'Atlantic Leader, un cabinet ligérien de recouvrement qu'elle dirige depuis juillet 2008.

À la seule vue de ces éléments, le tribunal décidera soit de rejeter la requête, soit de délivrer une ordonnance favorable. Celle-ci devra ensuite être portée à la connaissance du débiteur par le biais d'une signification par un huissier. Le débiteur aura un mois, à compter de la signification, pour s'opposer à cette ordonnance, ce qui aura pour effet de déclencher un véritable procès.

Si, en revanche, il ne forme pas d'opposition, le tribunal peut délivrer un titre exécutoire, qui autorise à contraindre juridiquement le débiteur à payer, notamment au moyen de saisies de ses biens. Contrairement à un huissier, le cabinet a un rôle de conseil et peut parfois prendre le rôle de conciliateur dans l'intérêt de l'entreprise. Attention toutefois à bien choisir son cabinet : *"Certains confrères ne travaillent qu'à partir de centrales téléphoniques et font parfois appel à des centrales à l'étranger"*, assure Christelle Daniel. Difficile de faire du recouvrement sans visiter le débiteur pour bien comprendre s'il s'agit d'un mauvais payeur qui traverse de graves difficultés ou si celui-ci est malhonnête. Le cabinet de recouvrement et l'huissier peuvent être complémentaires.

Émettre des dons de travaux et des devis

Pour faciliter la démarche de recouvrement, il faut d'abord être le plus irréprochable possible au niveau de son suivi administratif, histoire de ne laisser aucune brèche où un mauvais payeur malhonnête pourra s'engouffrer : *"Un*

bon dossier comporte un bon de travaux signé par le client et, idéalement, un bon de travaux dont le montant correspond au devis initial". Ces deux éléments réunis ne laissent que peu de place à la contestation éventuelle d'un mauvais payeur. Il faut essayer de montrer que la dette n'est pas contestée à travers des documents écrits.

Il faut garder en mémoire qu'une créance doit être certaine, liquide, exigible. Cette triple caractéristique d'une créance ne figure pas dans un article du code civil ou de tout autre code ou loi. Elle dérive d'un principe juridique constamment appliqué dans les jurisprudences de la Cour de cassation, laquelle rappelle ce principe dans le texte des arrêts lorsqu'elle statue sur un pourvoi concernant une créance par exemple. Sans bon de travaux ou devis, il faut alors chercher à obtenir une reconnaissance de dettes.

"Trop souvent, en cas d'impayés, on se limite à envoyer des lettres de relance. Celles-ci sont souvent sans effet puisqu'elles ne comportent pas de mise en demeure. Rien n'est expliqué sur la suite du protocole de recouvrement que l'entreprise compte appliquer", poursuit-elle. Aucune relance ne doit rester lettre morte au risque de perdre sa crédibilité. Il est vrai aussi qu'une entreprise ne fait pas appel à un cabinet pour des raisons de coûts. "C'est une fausse idée", répond Christelle Daniel. Le cabinet propose plusieurs niveaux de prise en charge et certaines opérations sont gratuites.

Un service contentieux externalisé

"Après l'émission de la facture, il faut relancer au bout d'un mois le client. Si le règlement n'intervient toujours pas au bout du deuxième mois, il faut lui expliquer que la dette est transmise au service contentieux, à savoir un cabinet par exemple".

Dans ce cas précis, la société de recouvrement est alors dénommée le "mandataire", l'entreprise faisant appel à elle est alors désignée comme le "mandant". Dans ce cas de figure, l'entreprise reste le créancier. La société de recouvrement prend le relais et prend contact avec le mauvais payeur. Une lettre de mise en demeure est transmise au client, le cabinet lui notifie que la dette doit être épurée sous les huit jours sous peine de poursuites, ce document est envoyé sous forme de lettre avec accusé de réception. "Dans 30 % des cas, le règlement intervient dans les huit jours et dans ce cas, le service n'est pas facturé. Cette intervention permet rapidement de se rendre compte si l'on a affaire à un mauvais payeur malhonnête ou à un mauvais payeur en difficultés".

En cas de non-paiement dans ce laps de temps, le cabinet va se déplacer pour mener une "enquête" et essayer de trouver une issue favorable au contentieux. Actuellement dans plus de la moitié des cas (tous secteurs confondus), un échéancier est mis en place. Dans moins de 10 % des cas, le non-paiement se termine au tribunal.

Dans ces cas plus compliqués, les frais d'honoraires sont les suivants : 25 % de la dette lorsque celle-ci est inférieure à 1 000 euros, 20 % lorsqu'elle est comprise entre 1 000 et 3 000 euros, 15 % lorsqu'elle est comprise entre 3 000 et 15 000 euros et 10 % au-delà de 15 000 euros.

En cas de non-paiement, et lorsque la démarche de recouvrement amiable, voire judiciaire, se sera soldée par un échec, le mandataire pourra alors fournir, en tant que professionnel, une attestation de non-solvabilité au mandant, lui permettant par la suite de recouvrer la TVA auprès des services fiscaux.

Actuellement, une trentaine d'entreprises de travaux du Grand Ouest font appel au service d'Atlantic Leader. L'entreprise va développer une formation au recouvrement de dettes, une formation qui pourra se dispenser dans le cadre de la formation professionnelle.

E.L.D. ■

Ne pas se désresponsabiliser du recouvrement

Michelle Trespeuch est assez prudente sur le recours à un cabinet de recouvrement : "Attention à ne pas se désresponsabiliser en confiant intégralement son recouvrement à un cabinet. Pour moi, cette activité fait partie intégrante du métier. C'est compliqué, mais il ne faut pas laisser traîner une dette. Dans la conjoncture actuelle, il faut impérativement être rigoureux à ce niveau. Même si certains clients sont en difficulté, ils leur reste de l'argent et à partir du moment où une prestation est effectuée, il est normal qu'elle soit payée". Michelle Trespeuch estime toutefois que le cabinet peut être utile pour des entrepreneurs peu attirés par la "pape-rasse". "Dans notre entreprise, on avait plutôt l'habitude de remplir des injonctions de payer que l'on demandait auprès du tribunal de commerce ; ensuite un huissier intervenait", souligne-t-elle.



Entrepreneurs, aidez vos clients à vous choisir

5 bonnes raisons d'être référencé QualiTerritoires

- Identifier son entreprise et la spécialisation de ses activités
- Afficher ses moyens et ses compétences
- Créer une relation de confiance avec vos clients
- Utiliser un atout concurrentiel
- Participer à une démarche professionnelle de progrès

Retrouvez toutes les informations concernant les titres de qualification sur notre site Internet ou par téléphone

www.qualiterritoires.org - Tél. 09 79 21 93 14

Le cumul emploi retraite a été assoupli

Pour un entrepreneur de travaux à 100 %, le cumul emploi et retraite soulève peu d'interrogations, c'est possible. La situation se complique si l'activité d'entrepreneur est menée en parallèle à celle de chef d'exploitation agricole.

Aux derniers congrès des entrepreneurs de La Rochelle, les questions n'ont pas manqué sur la retraite. Il est vrai que le sujet est complexe. Vu le montant des retraites perçues par les entrepreneurs, certains s'interrogent sur la possibilité de cumuler activité professionnelle et retraite. Une demande qui correspond aussi à la ligne directrice en matière de retraites. Les pouvoirs publics incitent les retraités à rester actifs. Cette approche est aussi vraie pour les personnes affiliées au régime agricole. C'est la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2009 qui a assoupli les règles du cumul emploi-retraite pour le régime des non-salariés agricoles. Toutefois, le régime non-salarié agricole est le seul où la libéralisation du cumul emploi et retraite n'est pas totale.

Pour les entrepreneurs de travaux, l'approche du cumul retraite, activité professionnelle est plus complexe. Trop souvent, l'entreprise de travaux n'est perçue que comme une diversification de l'exploitation agricole.

Fonds perdus

"Pour une personne uniquement entrepreneur de travaux agricoles, cumuler la retraite avec son activité professionnelle ne soulève pas trop de questions. À partir du moment où l'affiliation n'est pas basée sur une surface terre, le cumul est possible", souligne Elie Quidu de la caisse centrale de la MSA. Pour poursuivre son activité tout en percevant sa retraite, il faut le signaler à sa MSA trois mois avant la date d'effet de la retraite. Il convient de préciser que le nouveau

retraité actif va devoir cotiser à la MSA, mais à fonds perdus puisqu'il aura déjà liquidé sa pension de retraite. Il ne percevra aucune prestation en contrepartie de ses cotisations lorsqu'il arrêtera définitivement de travailler. Dès lors, une question se pose : faut-il repousser la date de la retraite ou opter pour le cumul emploi-retraite ? Le recul permet de bénéficier du nouveau régime de la surcote des pensions de retraite. Depuis le 1^{er} janvier 2009, le taux de la surcote est en effet porté à 5 % pour toute année supplémentaire accomplie depuis cette même date. Une personne qui travaillerait 5 ans après 60 ans, alors qu'elle pourrait bénéficier de la retraite à taux plein, verrait donc sa pension de retraite augmenter de 25 % du seul fait de la surcote, sans compter l'augmentation du nombre de points.

L'approche du cumul retraite-activité est plus complexe si l'entrepreneur est aussi exploitant agricole. Depuis le 1^{er} janvier 2009, l'exploitant agricole peut désormais cumuler dans certains cas sa pension de retraite avec le revenu d'une activité professionnelle sur son ancienne exploitation. Pour cela, il doit remplir deux conditions : avoir liquidé l'ensemble de ses pensions auprès des régimes de retraite obligatoires dont il a relevé au cours de toute sa carrière ; avoir cotisé la durée nécessaire pour bénéficier d'une retraite à taux plein dès 60 ans, ou à défaut, à partir de 65 ans. Il peut alors cumuler sa retraite avec une activité "sans terre", soit un élevage hors sol, soit son entreprise de travaux agricoles. Par contre, le cumul n'est toujours pas possible avec les activités qui ont besoin de foncier comme les cultures ou l'élevage de bovins ou d'ovins, par exemple.



Le législateur français cherche à encourager le cumul retraite / activité professionnelle.

EUROFOREST



le salon des forestiers et du bois énergie

2010

*une
grande foire
dans une
vraie forêt...*

17 > 19 Juin 2010

Saint-Bonnet-de-Joux (71)
Bourgogne - France



www.euroforest.fr

EUROFOREST est membre de

 FORESTRY
DEMO FAIRS

Organisation

APROVALBOIS
LA FILIÈRE BOIS EN BOURGOGNE


Partenaires



 Bourgogne
Conseil régional



santé
famille
retraite
services



Xynthia : 4,5 millions d'euros de perte pour les entrepreneurs

Dans la nuit du 27 au 28 février, La tempête Xynthia a dévasté les côtes vendéennes et charentaises. 53 victimes, dont 35 dans le seul département de la Vendée, sont à dénombrer. Côté matériel, les dégâts sont estimés à 1,5 milliards d'euros. Sur le plan agricole, 50 000 ha ont été immergés. Enfin, chez les entrepreneurs de travaux, 27 entreprises sont sinistrées avec une perte d'exploitation globale pour 2010-2012 de 4,5 millions d'euros.

Le 28 février dernier, la commune vendéenne de l'Aiguillon-sur-Mer s'est réveillée avec de l'eau à perte de vue. Une exploitation agricole qui ressemble à une île. Et le parking du village rempli de camions de pompiers et de camionnettes de gendarmes mobiles. Des images qui sont passées en boucle dans les médias. Des scènes que l'on a un peu partout observées sur le littoral vendéen et charentais. Après la tempête, vient ensuite l'heure des bilans. Le drame de Xynthia, c'est d'abord le mélange d'un cocktail détonnant : des rafales de vent à plus de 160 km/h avec des marées de fort coefficient (102). Ce mélange a conduit à la rupture de digues dans plusieurs localités, entraînant de fortes inondations dans les départements de Vendée (La-Tranche-sur-Mer, L'Aiguillon-sur-Mer, La Faute-sur-Mer), de Charente-Maritime (Aytré, Fouras, Châtelailon, Boyardville, La Rochelle) ou de Gironde (Andernos, Cap-Ferret). Les Charentais et les Vendéens se sont réveillés avec une gueule de bois : au fil des jours, 53 victimes ont été dénombrées, dont 35 dans le seul département de la Vendée. Côté pertes matérielles, les premiers bilans estiment les pertes à 1,5 milliard d'euros



Près de 50 000 ha ont été immergés.

de dégâts. Le Crédit Agricole estime le montant des indemnités liées à la tempête à environ 90 millions d'euros. 68 % des déclarations concernent des habitations individuelles, 16 % des installations agricoles et 9 % des habitations agricoles. Bref, personne n'a été épargné, y compris les entrepreneurs de travaux. 27 entreprises sinistrées sont déjà répertoriées, ce qui représente 139 salariés touchés de plein fouet.

Solidarité des entrepreneurs

Les pertes d'exploitation globales pour 2010-2012 sont estimées à 4,5 millions d'euros. *“En Vendée, 15 entreprises sont concernées par cette crise, cela représente 55 salariés. Les pertes sont de*

l'ordre de 3,6 millions d'euros pour 2010-2012”, assure Patrick Bretin, président d'EDT Vendée, qui s'est rendu sur les lieux de la tempête dès le 28 février. Il a notamment mis à disposition une pelle pour colmater les brèches sur les digues. Ce n'est pas le seul à ne pas avoir compté ses heures par solidarité. En Charente-Maritime, Aurélie Babin estime le montant des préjudices à 910 000 euros pour la période 2010-2012. Les entreprises sinistrées vont devoir faire face à leurs charges sans possibilité de réaliser des prestations, et donc d'assurer des rentrées d'argent. Les surfaces agricoles sont immergées et les cultures ont subi les morsures du sel. Le chlorure de sodium a un effet, d'une part,

sur les plantes, en provoquant des brûlures des feuilles et en limitant leur capacité à prélever de l'eau dans le sol et, d'autre part, sur le sol. En Vendée, 10 000 ha environ ont été immergés sur le principal secteur touché de la baie d'Aiguillon, auxquels il faut ajouter 2 000 ha sur le marais de Challans. *“Dans le créneau du battage, notre entreprise a perdu 520 hectares sur 750 ha. On ne sait pas si l'on va pouvoir ressemer quelque chose. On est dans l'attente”,* témoigne Jean-Luc Gaudin, entrepreneur à Saint-Michel-en-l'Herm, une des communes les plus sinistrées. Il a été très durement touché par la crise. *“Aujourd'hui, on ne manque pas de travail, il faut remettre les chemins en ordre, il y a les parcelles à nettoyer”,* poursuit-il. Il pense aussi à la situation des voisins : *“Sur la commune, trois exploitations ont tout perdu, maison, bâtiment, cheptel. Ils n'ont plus rien”.* Bref, il ne baisse pas les bras malgré la somme de travail à réaliser. En Charente-Maritime, 40 000 ha sont concernés, le secteur le plus touché est celui couvrant l'estuaire de la Sèvre, le marais d'Yves au sud de La Rochelle, ainsi que la zone de Fourras et l'estuaire de la Charente.



130 agriculteurs ont perdu leur exploitation. Une trentaine d'entrepreneurs ont été sinistrés.



Les entrepreneurs de travaux ont perdu plusieurs millions d'euros dans la tempête.

Le plan 'digues' : du travail pour les entreprises de travaux ruraux ?

Première leçon de la tempête, un plan national d'action "digues" est désormais prévu sur cinq ans. En Charente-Maritime où la moitié des 224 km de digues a subi des dommages plus ou moins graves, des entreprises ont été réquisitionnées pour des travaux d'urgence en prévision des grandes marées de la fin mars. Le 5 mars dernier, Nicolas Sarkozy a indiqué que l'État financerait à hauteur de 50 % les travaux de rénovation d'urgence des 150 km de digues du littoral Atlantique endommagées par la tempête Xynthia. "Sur la base d'un coût moyen d'un million d'euros par kilomètre, notre retard d'investissement se situerait entre trois et quatre milliards d'euros", a-t-il déclaré. "L'État prendra toutes ses responsabilités en mobilisant durablement le fonds Barnier (fonds de prévention des risques naturels majeurs), a-t-il ajouté. "Là encore, on essaie de montrer que l'on est présent. Le renforcement des digues devrait se décider par des appels d'offres. Ce qui laisse à penser que ce sont plutôt les grands groupes qui vont emporter les marchés", estime Patrick Bretin. La sous-traitance devrait toutefois apporter de l'activité.

Le risque d'inondation ne concerne d'ailleurs pas que la Vendée : la France compte plus de 800 communes sous le niveau de la mer et sur les 1 350 km de digues, "un tiers pose des problèmes de sécurité", a souligné Chantal Jouanno, secrétaire d'État chargée de l'Écologie.

2/3 des surfaces sont des cultures

Globalement, selon les organisations professionnelles, deux tiers des surfaces qui ont été immergées sont consacrées aux cultures, près de 60 % étaient labourées en attente des semis de printemps. Le dernier tiers, ce sont des prairies permanentes. Les surfaces côtières noyées sont celles qui obtiennent souvent les meilleurs rendements céréaliers dans les deux départements de la Charente-Maritime et de la Vendée. D'autre part, le maïs qui doit être semé dans quelques semaines est moins résistant au sel de mer : la résistance au sel des plantes est variable. Le blé et l'orge font partie des céréales les plus tolérantes au sel, capables de supporter 7 à 9 grammes par litre, mais l'eau de mer en contient 4 à 5 fois plus. "Tout va dépendre du temps d'immersion, du niveau de salinité du sol une fois la mer retirée et du lessivage qui pourra intervenir avec les pluies dans ces régions qui sont particulièrement pluvieuses", a déclaré Nader Katerji, directeur de recherche à l'Inra. "Il va falloir que l'on sème absolument quelque chose, tout au moins pour assécher le sol. Le choix devrait se porter vers l'orge

de printemps", note pour sa part Jean-Luc Gaudin.

Au final, les conséquences agronomiques sont difficiles à appréhender et elles varient en fonction de la durée de l'enneigement, de la hauteur de la lame d'eau et de la salinité. La lame d'eau a un effet mécanique de tassement des sols. Une restructuring devra s'effectuer. Quant au sel, il ronge la structure des sols, les ions sodium vont se fixer sur la matrice argileuse et provoquer une perte de structure. Pour réparer les sols, il faut passer par un apport de gypse (sulfate de calcium), qui va permettre de substituer les ions calcium aux ions sodium de la matrice argileuse et ainsi restaurer la structure. Pour être totalement bénéfiques, les apports de gypse doivent se faire en été au moment où la présence de fentes de retrait permet de traiter efficacement l'ensemble de l'horizon cultivé. Mais, d'ici là, un long chantier de travail de rénovation doit être entrepris au niveau des parcelles proches de la mer. Celles-ci ont été inondées dès les premières heures par la rupture des digues, et la brutalité de l'entrée de l'eau durant la tempête a engendré des dégâts mécaniques. Souvent au-dessous du niveau de la mer, ces parcelles sont en-



Le monde de la mer a été touché pendant et après la tempête avec l'interdiction de la vente des produits de la mer.

core sous les eaux. La force de l'eau a détruit les fossés de drainage, les digues. La priorité est au curage des fossés, à la remise en état des digues, au nettoyage. Cette catégorie représente entre 30 et 40 % des surfaces abîmées par Xynthia. La remise en état physique des parcelles est un préalable à toutes les interventions. "On fait le forcing pour qu'il y ait du travail pour les entreprises de travaux vendéennes ou régionales", assure Patrick Bretin. Dès le premier jour, il a pris contact avec la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), qui cordonne notamment la cellule de crise auprès de la préfecture pour notifier la disponibilité des entreprises. "Pour la remise en état des fossés et au vu des mètres linéaires à curer, il devrait y avoir des appels d'offres", souligne Patrick Bretin. "Il y a déjà beaucoup d'entreprises de TP à intervenir", concède Jean-Luc Gaudin.

Forte concurrence pour les chantiers de réparation

En Vendée, l'association syndicale de la Vallée du Lay a aussi du matériel et vient de réinvestir dans une pelle, signe que cette association

souhaite mener à bien les travaux. Dès lors, la concurrence va être rude et la place des entreprises n'est pas garantie. Ensuite, il sera nécessaire d'effectuer un diagnostic de salinité et de sodicité pour ensuite déterminer l'apport de gypse : "On est sur des sommes équivalentes à 1 000 euros par hectare", souligne Jean-Luc Gaudin. "En Vendée et plus largement dans les Pays de la Loire, nous avons les capacités de répondre à la demande pour appliquer du gypse. Nous avons les capacités d'épandage ainsi que des gros malaxeurs pour traiter le gypse", précise Patrick Bretin. Les relations avec la chambre d'agriculture sont excellentes, les entrepreneurs ne seront pas oubliés. En Charente-Maritime, EDT et sa présidente Aurélie Babin ont communiqué au conseil général et à la chambre d'agriculture le nom et les coordonnées des entreprises équipées pour réaliser le gypse.

Gros besoin, petites enveloppes

Ensuite, entre 40 et 50 % des terres immergées l'ont été par l'effet des marées de fort coefficient. Début mars, ces surfaces étaient encore sous l'eau. Peu de dégâts



Pour expliquer Xynthia, certains mettent en avant le grignotage des terres agricoles au profit des activités touristiques.

mécaniques sont enregistrés, mais les effets du sel se font sentir. Dans ces zones, le potentiel de rendement est altéré, et en fonction des résultats des analyses de salinité et de sodicité, un apport de gypse doit être envisagé dès la fin de l'été. Ensuite, le reste des surfaces a été noyé au moment de la tempête. L'ennoïement est assez court et les cultures ne devraient pas subir de dégâts majeurs. Pour les prairies, l'eau devra s'évacuer de façon gravitaire lorsque le réseau hydraulique sera suffisamment bas. Il faudra faciliter le départ de l'eau de la parcelle vers le réseau en réhabilitant la fonctionnalité des rigoles existantes ou en créant des tranchées de connexion. En ce qui concerne les cultures drainées, l'eau doit s'évacuer par les drains

par la remise en route des pompes fixes (avec réhabilitation électrique et mécanique si besoin est) ou l'utilisation de pompes externes.

Les entrepreneurs se battent maintenant pour obtenir le meilleur niveau d'indemnisation : "En Charente-Maritime, on s'est mis d'accord pour un dossier unique de demande d'indemnisation auprès du Département, de la Région, de l'État ou de l'Europe. C'est une simplification importante. Ce qui nous préoccupe aujourd'hui, c'est la taille des enveloppes. Au final, il y a beaucoup de demandes pour de petites sommes. Il faut que l'État et l'Europe consentent d'importants efforts", conclut Aurélie Babin.

E.L.D. ■



Les budgets d'aide sont modestes.



Les préfets de Charente-Maritime et de Vendée s'apprentent à déclarer "entre 1.300 et plus vraisemblablement 1.500 maisons" inhabitables, qui seront donc "vouées" à la destruction.

Une crise ouvre des opportunités

Quelles soient climatiques ou économiques, les crises se sont invitées au 78^e congrès des entrepreneurs. Si le monde agricole et forestier traverse une période difficile, la crise ouvre sans aucun doute des opportunités. Reste à sortir la tête du guidon. Difficile mais pas impossible.

Ce 78^e congrès des entrepreneurs organisé à La Rochelle du 11 au 13 mars s'est ouvert par une minute de silence pour les victimes de Xynthia ; il s'est aussi clôturé par la visite de Dominique Bussereau, secrétaire d'État au Transport et président du conseil général de Charente-Maritime qui a évoqué ce drame et appelé les entrepreneurs à la solidarité. Il n'a pas oublié que ces mêmes entrepreneurs de travaux ont eux aussi payé un lourd tribut à cette nouvelle tempête. Malgré ces aléas, les congressistes ont planché sur les opportunités pour réussir à surmonter les difficultés du moment en gardant à l'esprit que *"si la crise nous pose des soucis de finance-ment, elle ne nous a pas enlevé d'hectares"*, estime Dominique Pellen, entrepreneur finistérien. Le problème de beaucoup d'entreprises de travaux est de maîtriser le niveau des encours de dettes, car les agriculteurs sont eux aussi confrontés à des soucis de trésorerie.

“Essayer de sortir la tête du guidon”

Recherche de nouveaux marchés, mise en place de nouvelles prestations, développement d'outils de gestion, mise en place d'une politique qualité axée sur la qualification ou la certification : telles sont les opportunités à sonder pour réussir à être plus performant et tenter



Avec 630 congressistes le vendredi, le 78^e congrès national EDT a été un succès. L'espace Encan, ouvert sur le port de La Rochelle, a été un lieu très apprécié par l'ensemble des participants : congressistes comme exposants. L'an prochain, le congrès mettra le cap sur la Bretagne, et plus spécialement les Côtes-d'Armor. C'est la ville de Saint-Brieuc qui va accueillir le prochain événement.

de surmonter les difficultés actuelles. Le souhait des entrepreneurs reste avant tout de conserver leurs salariés : à la fois pour des raisons sociales et pour des raisons d'efficacité, car former un salarié est coûteux en temps.

"Reste à lever la tête du guidon. Avez-vous deux jours à consacrer à la réflexion ?", interroge Jean-Marie Delpeyroux, consultant qui propose des sessions interrégionales de formation à destination des entrepreneurs de travaux. Durant ces deux jours, un état des lieux de l'entreprise est proposé, avec ensuite une projection dans l'avenir. *"Ces sessions séduisent tous les participants. Elles permettent d'anticiper"*,

conseille pour sa part Christine Voyez, animatrice EDT pour la région Nord-Pas-de-Calais. *"Toutes ces certifications ou qualifications, on peut s'y mélangier un peu et l'on n'y voit plus très bien. C'est un peu comme les AOC ou les démarches qualité que le consommateur ne distingue plus"*, se demande un entrepreneur. *"Venez nous voir dans nos formations et nous vous donnerons des éléments. Reste que cette décision appartient au chef d'entreprise"*, répond Jean-Marie Delpeyroux. La certification a été le choix de Gérard Maréchal et d'entrepreneurs du nord de la France, qui ont choisi la voie de la norme Iso 14 001, "le bon compromis entre la norme Iso

9 001 et 18 0001". Ils ont choisi d'aborder cette épreuve collectivement et si au départ ils étaient 20, ils ne sont plus que 13 à être certifiés. *"Pour certains marchés, la certification est obligatoire. Pour démarcher de grandes entreprises, c'est aussi un plus évident et cela évite de discuter de prix"*, souligne Gérard Maréchal. La certification est collective et les entrepreneurs sont regroupés au sein d'une association EDT Perspectives, avec une marque Prestaterre. *"Il faut une professionnalisation des métiers et mettre en place des systèmes pour le prouver ; c'est dans cette optique qu'il faut percevoir la certification"*, explique Sébastien Mérat.

Pas solidaires les banques ?

Si les entrepreneurs sont prêts à revoir leur organisation et développer une politique qualité, ils ont aussi besoin de partenaires bancaires pour réaliser leurs projets. Pour beaucoup d'entrepreneurs présents, les banques ne jouent plus leur rôle de financeur. "Pendant la période faste, les prêts ont été distribués sans trop d'étude de rentabilité ou autres, et les entrepreneurs qui investissent beaucoup et tout le temps ont fait vivre les banques. Aujourd'hui, on attend un juste retour de nos efforts en nous accordant des prêts de trésorerie". En Dordogne, un entrepreneur constate que "les banques ne sont plus là pour soutenir les agriculteurs qui ne peuvent plus régler leurs factures. L'année 2010 sera très compliquée pour nous". Pour un autre congressiste, la position des banques est d'autant plus difficile à comprendre que le taux Euribor (indicateur du taux du marché interbancaire) est au plus bas et qu'il soupçonne les banques de réaliser de très gros profits : "Les profits annoncés récemment sont faramineux", souligne-t-il au passage. Au centre d'une table ronde, les deux banquiers invités à débattre ont quelques difficul-

tés à défendre leur point de vue : "Il est vrai que c'est devenu un sport national de taper sur les banques. Le taux Euribor ne reflète pas les taux du marché interbancaire, notamment pour les emprunts sur le moyen terme", répond Sébastien Baudelet du Crédit Mutuel Océan. "Les contraintes fixées par les accords de Bâle^(v) vont encore se durcir, ce qui explique aussi que les banques ne prêtent pas à n'importe quel prix", poursuit-il. "Il faut sans doute essayer en ce moment d'allonger la durée des crédits pour diminuer les charges et ensuite obtenir des prêts de fonds de roulement", poursuit-il. Son confrère du Crédit Agricole rappelle au passage que l'encours de crédit a progressé de 7 % pour la caisse. "D'autre part, il faut souligner que si le gouvernement a accordé l'équivalent d'1 milliard de prêt pour soutenir l'agriculture, les banques mutualistes ont distribué 1,8 milliard d'aides", signe selon le banquier de la volonté de soutenir le monde agricole. Reste que 2010 va être compliquée : "On reçoit dans nos bureaux des agriculteurs autrefois sans soucis qui n'arrivent plus à faire face au remboursement de leur prêt. Certains vivent sur leurs fonds propres. Les bons payeurs d'hier vont peut-être



Dominique Bussereau, secrétaire d'État au Transport et président du conseil général de Charente-Maritime, a remercié les entrepreneurs pour leur dévouement après la tempête Xynthia, qui a ravagé les côtes vendéennes et charentaises. "Le tracé de nouvelles lignes LGV d'environ 2 020 km implique un gros travail de déforestation et de TP. Les grands groupes Eiffage, Vinci et Bouygues vont faire appel à la sous-traitance. Je ferai tout pour que ces chantiers ne soient pas la chasse gardée des grands groupes", a-t-il aussi souligné dans son allocution.



Comme chaque année, des constructeurs de machines agricoles ont présenté leurs dernières nouveautés.

Conditions de circulation : les entrepreneurs trop souvent exclus de la concertation !

Si les élus, les pouvoirs publics et les entrepreneurs partagent le souci de sécurité, les entrepreneurs constatent un manque de concertation dans la mise en place des aménagements routiers : hauteur des ponts, aménagement des centres-bourgs... Les aménageurs cherchent actuellement à réduire l'espace, la largeur des chaussées, pour inciter les automobilistes à lever le pied. Ce qui ne facilite pas la traversée des communes rurales.

"À partir du moment où il y a concertation avec des aménagements bien réfléchis en amont, il n'y a aucun souci", souligne pour sa part Michel Gabillon, entrepreneur en Isère. Pour Michel Bridonneur, entrepreneur en Vendée et maire de sa commune, il est possible d'allier sécurité rou-

tière et investissements raisonnés. Il s'étonne parfois des sommes investies dans la mise en place d'infrastructures servant à assurer la sécurité, mais qui au final bloquent le passage des engins agricoles. "Il faut faire des choses simples", assure-t-il.

L'interrogation soulevée lors d'une table ronde concerne la mise en place de voies de désenclavement agricole pour dissocier les flots agricoles et les flots des voitures (particulièrement dans les zones touristiques). D'autre part, les déviations mises en place pour les convois exceptionnels perturbent la circulation des convois agricoles. "Sur les déviations mises en place pour les convois exceptionnels, les véhicules lents n'ont pas le droit de circuler".

devenir les mauvais payeurs du moment". Les deux banquiers invitent aussi à formaliser les relations avec la

clientèle agricole : "La LME avec les délais de paiement est commercialement difficile à mettre en place, mais

elle peut être une bonne opportunité pour faire de la pédagogie sur vos encours de crédits, vos difficultés".

Observer l'état de sa trésorerie

Bref, les banquiers invitent les entrepreneurs à encore plus de rigueur en matière de gestion. "Le check-up commence par une observation de la trésorerie. C'est le bon indicateur de l'état de santé du moment. Si elle se détériore, il faut identifier les causes. D'ailleurs, le bon suivi de la trésorerie permet aussi un bon suivi du poste clients". Pour Sébastien Baudalet, la période de vent contraire doit être le bon moment afin de bien cerner la rentabilité de son activité. "Pour déterminer la rentabilité de l'entreprise, le compte de résultats ne suffit pas. Le mieux est de mettre en place une comptabilité analytique pour bien perce-

voir quelles sont les activités rentables. C'est un outil de pilotage essentiel, qui n'a qu'un seul but : celui d'y voir clair. Avant de mettre en place une période d'investissement, il faut un calcul de point mort. En tant que banquiers, nous avons besoin de clarté, nous devons percevoir qu'il y a un pilote dans l'avion. Le mieux est de mettre en place un programme d'investissement et nous vous ouvrons ensuite les lignes de crédits".

E.L.D. ■

(1) Bâle fait référence à un ensemble de recommandations formulées depuis 1988 par le Comité de Bâle, un comité rassemblant les banquiers centraux des pays du G-10. Ces recommandations, également connues sous le nom d'Accords de Bâle I de 1988, visaient à assurer la stabilité du système bancaire international en fixant une limite minimale à la quantité de fonds propres des banques. Ce minimum a été fixé en mettant en place un ratio minimal de 8 % de fonds propres par rapport à l'ensemble des crédits accordés par les banques. Les accords de Bâle II vont essayer de limiter les risques pris par les banques.



Les partenaires du congrès ont exposé pendant les trois jours leurs dernières nouveautés.

PNEUS POUR PROFESSIONNELS

FLOTATION PRO TRAXION+ FLOTATION TRAC TRAXION 85 FLOTATION+

LARGE GAMME, PRESTATIONS EXCELLENTES, HAUT RENDEMENT, QUALITÉ, MARQUE DE STANDING.
 POUR VOIR VOS COLLÈGUES EN ACTION: VREDESTAIN THE MOVIE

WWW.VREDESTAIN.FR

Merlo mise sur le TreEmme

La société Merlo et ModemaAgri ont organisé une démonstration de broyage forestier avec le porte-outil TreEmme Série N. Une quinzaine d'entrepreneurs avaient fait le déplacement pour découvrir une machine plutôt "bien finie, compacte, avec une cabine bien insonorisée", selon les visiteurs.



Le MM 350 B est équipé d'un moteur Tier III de 350 ch. Ici, il fait fonctionner un broyeur forestier Seppi de deux mètres de largeur.

[Démonstration, Maine-et-Loire] Chez les concessionnaires et chez les fabricants de matériel agricole, la période actuelle de vache maigre pousse à travailler tous les créneaux d'activité, en n'oubliant pas les niches où la concurrence est moindre. "Pour la vente d'un tracteur ou d'un téléscopique, on se concurrence à trois ou quatre concessionnaires", souligne un commercial de ModemaAgri. Dès lors, ce concessionnaire ligérien a choisi de proposer un nouveau type de produit en prenant la carte TreEmme pour les départements du Maine-et-Loire, de la Loire-Atlantique et du nord de la Vendée : "Il y a de la demande dans le broyage forestier. D'autre part, le porte-outil série VR adapté à l'entretien des accotements routiers est un très bon outil pour les entrepreneurs qui cherchent à développer sur

ce créneau". Le porte-outil Tremme est disponible en version forestière (série B), pour le déneigement notamment (en version N et ND) ou pour le nettoyage des accotements routiers (version VR).

Le MM 350 B : un tracteur forestier de 350 ch

Le 11 mars dernier, ModemaAgri a organisé une démonstration de broyage forestier. Le porte-outil MM 350 B a montré toute sa capacité à entraîner un broyeur forestier Seppi de 350 ch. : broyage de souches, broyage de houpier, tout y est passé, sous les yeux d'une vingtaine de professionnels. Ce porte-outil est animé par un moteur Iveco 8,7 cylindres de 350 ch. En mode travail, cet engin évolue à des vitesses comprises entre 0 et 11 km/heure, sur la route il est homologué 40 km/heure.

Premier point fort de l'engin, le châssis antitorion avec une garde au sol et un centre de gravité bas qui lui permettent d'opérer dans des conditions difficiles. Autre spécificité : la transmission hydrostatique qui lui confère un confort de conduite et des économies d'exploitation. Reste que sur un chantier de broyage, la machine peut brûler entre 28 et 45 litres de fioul par heure. Celle-ci fonctionne grâce à deux composants principaux : une pompe hydraulique à pistons axiaux à cylindrée variable et un mo-

teur hydraulique à cylindrée variable ou fixe selon les modèles. La pompe hydraulique assure un débit d'huile en pression qui, envoyée par les conduits au moteur hydraulique, est convertie en énergie mécanique laquelle, par le biais de la boîte de vitesse d'abord et de l'arbre à cames ensuite, est enfin transférée aux roues. Cette huile revient donc du moteur hydraulique à la pompe par le biais d'un circuit fermé. Pour imprimer à la machine une vitesse variable, il suffit de varier le débit de la pompe hydraulique.

À l'avant, les élévateurs hydrauliques pour l'attelage et le levage des équipements ont été conçus pour améliorer la visibilité de travail et pour faciliter le dégagement en situation critique. "En option, les machines sont dotées d'huile biodégradable Panolin", note au passage Alban Levrard de

chez Merlo. La machine peut se faufiler un peu partout grâce aux quatre roues motrices directionnelles. Le conducteur d'engins peut opérer avec les deux roues avant directionnelles, les deux arrière ou les quatre roues directionnelles. L'avance en crabe est aussi au menu. Côté sécurité, la cabine est blindée selon les normes Rops et Fops qui certifie la résistance à l'écrasement. Ensuite, le système de freinage s'appuie sur des disques à bain d'huile à commande hydraulique. Il est dédoublé pour plus de sécurité. "Les dernières évolutions ont touché l'électronique embarquée, le circuit électrique avec des batteries 24 volts, la partie software de l'ordinateur et la soufflerie de la climatisation", poursuit Alban Levrard.

E.L.D. ■



Les TreEmme sont disponibles en quatre gammes, la gamme B pour les gros travaux de broyage forestier, les gammes N et ND pour le déneigement et des petits travaux de voirie, et la gamme VR pour le nettoyage des accotements.

Kirpy présente son nouveau broyeur BSC

Une quarantaine d'entrepreneurs de travaux agricoles et de travaux publics ont répondu à l'invitation de Kirpy pour voir à l'œuvre le nouveau broyeur BSC. Malgré les conditions difficiles, le résultat a été jugé probant.

[Démonstration, Hérault]

Par conditions difficiles, il ne faut pas entendre des cailloux trop gros ou trop durs. La parcelle située dans l'arrière-pays héraultais avait reçu la veille quelque 30 à 40 mm de pluie. Or, le broyage de cailloux est un chantier qui s'accommode mal des sols humides, surtout quand le broyeur en question travaille sur 30 à 40 cm de profondeur. Cette profondeur de travail figurait en bonne place dans le cahier des charges de cette nouvelle gamme de broyeurs. L'avaloir est effectivement conçu pour pénétrer jusqu'à 50 cm dans le sol, pour une profondeur de broyage utile de 40 cm. Cette performance est permise par la nouvelle transmission développée sur la gamme BSC, et brevetée. Kirpy a eu recours à des courroies et des poulies crantées, ainsi qu'à des embrayages industriels au niveau des paliers, afin de transmettre toute la puissance du tracteur jusqu'au rotor. L'ensemble des composants est taillé en conséquence pour ne pas faire pointer de facteurs limitants à d'autres endroits, en termes de fiabilité et de longévité (marteaux carbure, aciers anti-abrasion...). L'accès aux différents organes a été intégré dans le cahier des charges, avec en prime un équipement de graissage centralisé automatique et durable, à en juger par son récupérateur de graisse.

Un prototype en 3,00 m

La gamme BSC est parée pour préparer les couches de forme avant traitement aux liants hydrauliques (route, autoroute, plate-forme), pour broyer les produits d'extraction de fond de fouille, pour tracer des pistes forestières ou encore des pistes de ski. Le réglage de l'enclume hydraulique offre une large plage de granulométrie, comprise entre du broyage fin de 0-20 cm à 0-30 cm, jusqu'au concassage de 0-60 cm à 0-100 cm. Le broyeur BSC est aujourd'hui disponible en deux largeurs de travail : 2 et 2,50 m (5,6 t, 32 marteaux, 350 ch.). Mais le constructeur lorgne déjà sur les 3,00 m (6,5 t, 40 marteaux), afin de valoriser des puissances toujours moins limitantes sur les tracteurs actuels (400 ch.). Le prototype mis en œuvre lors de la démonstration était précisément un modèle de 3 m, que le Xerion de 380 ch. dépêché pour l'occasion par Claas a drivé sans sourciller. À en croire Kirpy, qui n'a jamais autant vendu de marteaux qu'en 2009, l'activité broyage se porte plutôt bien. Le fabricant partage ses ventes de manière équitable entre les secteurs agricoles et travaux publics.

RL ■



40 entrepreneurs de travaux agricoles et de travaux publics ont assisté à la démonstration organisée par Kirpy en mars dernier à Caussiniojols (34).



Claas avait dépêché sur place un Xerion de 380 ch., lequel s'en est très bien tiré face au prototype de broyeur BSC en version 3 m.



Le BSC a la capacité à s'enfoncer dans le sol jusqu'à une profondeur de 50 cm, pour un broyage effectif sur 35-40 cm.

Kverneland : Isobus sur grand écran

Le 17 mars 2010, Kverneland group lançait à Saint-Jean-de-Braye (45) l'IsobusDay. Une initiative pour rappeler que le standard de communication informatique agricole Isobus découle d'un brevet déposé il y a plus de 25 ans par le constructeur de matériel agricole norvégien. Comme on n'est jamais aussi bien servi que par soi-même, le pionnier de l'Isobus en a profité pour présenter sa nouvelle console à la presse : IsoMatch Tellus, qui a vocation à être installée dans toutes les cabines de tracteurs pour commander les outils de travaux agricoles, sera commercialisée à l'automne 2010.



Le nouveau concept de console électronique embarquée de Kverneland a été présenté en avant-première à la presse agricole le 17 mars.

[Présentation à la presse, Loiret] Répondant à la norme communication Isobus 11783, l'IsoMatch Tellus permet de communiquer avec tous les ordinateurs embarqués des machines de travail et des tracteurs. L'IsoMatch Tellus a vocation à remplacer la multitude d'écrans de commandes des différents matériels. Avec cette nouvelle génération de console, le groupe norvégien ambitionne de s'imposer comme la nouvelle référence de l'électronique agricole. L'IsoMatch Tellus prend la succession de la console

Tellus. Cette console Isobus 2^e génération se distingue immédiatement de la première par sa taille et son ergonomie. L'écran de l'IsoMatch Tellus est grand, et même, pour tout dire, très grand. La console mesure 12,1 pouces, soit en langage métrique plus de 30 centimètres, soit pratiquement l'équivalent d'une page A4. Ce n'est pas tout à fait par hasard : Kverneland, et plus précisément Méchatronic, sa division électronique qui est basée aux Pays-Bas, a clairement donné un look de book à sa console.

Une console pour les gros doigts

IsoMatch Tellus ressemble ainsi à un livre de bord électronique. Kverneland a fait le choix radical du tout tactile. IsoMatch Tellus se commande uniquement en touchant l'écran. Toutes les touches-poussoirs ont été ainsi supprimées. Ce principe initial commande toute la conception de la console. Elle est ainsi dotée d'une poignée sur son côté droit. Outre qu'elle lui confère un aspect de reliure de gros livre, son intérêt est de permettre une bonne prise en main de l'appareil. L'astuce ergonomique consiste à fournir un point d'appui à l'utilisateur. Cette stabilité offre une plus grande précision dans le maniement de l'appareil. Alors que jusqu'à maintenant l'utilisateur employait plutôt l'index pour appuyer sur les touches et les boutons de sa console, l'IsoMatch Tellus induit l'utilisation du pouce qui tremble moins. Bien cramponné à la poignée latérale de la console, le conducteur peut jouer du pouce baladeur pour activer la dizaine de fonctions qui lui sont proposées sur le grand menu situé

à droite de l'écran. Le maniement est ainsi très précis, même en cas de secousse. Combinée avec l'utilisation de gros pictogrammes qui est rendue possible grâce au grand écran, le maniement de l'IsoMatch Tellus est aisé. C'est assurément une console faite pour tous les "gros doigts" qui jugent le maniement des petites touches et des petits écrans exaspérant. L'IsoMatch Tellus plaira aux "grosses paluches". Reste à savoir combien de temps l'écran tactile sera capable de résister aux salissures. Si par malheur besoin était de se laver les mains avant de caresser l'écran, l'IsoMatch Tellus pourrait bien voir le pouce des utilisateurs se tourner vers le bas...

Le grand écran a d'autres avantages : on peut le fractionner en deux ou quatre espaces. Un partage qui permet d'afficher les paramètres de la machine et du tracteur de manière simultanée. Ainsi l'utilisateur n'a plus besoin de passer d'un écran à un autre pour intervenir et modifier des paramètres. Ce dispositif est particulièrement bien adapté pour ceux que l'emploi des menus en cascade



L'IsoMatch Tellus peut s'installer sur tous les tracteurs et permet de commander les outils de toutes les marques dont les ordinateurs embarqués communiquent selon le protocole Isobus.

rebuté. Avec l'IsoMatch Tellus, toutes les fonctions sont affichées et visibles, pas besoin de zapper d'un écran à l'autre au risque de se perdre et de commettre des erreurs. De plus, vous pouvez même utiliser une partie de l'écran pour y visualiser les images de la caméra de contrôle, et l'autre comme GPS par exemple. Il dispose à son sommet d'une touche "arrêt d'urgence" qui permet de stopper immédiatement les commandes de la machine au travail sans couper celles du tracteur et sans avoir à rechercher la fonction dans des menus cachés sous de multiples couches d'écran.

La grande Tellus fera-t-elle tache d'huile ?

La révolution ergonomique proposée par Kverneland est indéniable. Le pari est de faire de l'IsoMatch Tellus un moyen d'attirer de nouveaux adeptes vers l'électronique embarquée, et plus globalement d'imposer l'Isobus comme le seul

standard du machinisme agricole. Commercialement, Kverneland vise le marché de la remonte. L'installation de l'IsoMatch Tellus n'est pas bien difficile, puisqu'il suffit de trouver un seul point de fixation dans la cabine. Si le tracteur est prééquipé Isobus, il n'y a plus qu'à la connecter comme un simple écran d'ordinateur. Si ce n'est pas le cas, il suffit de faire passer le faisceau de câble dans les capotages et d'installer la prise neuf broches Isobus à côté des prises hydrauliques à l'arrière du tracteur.

Le marché du premier équipement d'usine est déjà largement occupé par les tractoristes qui n'ont pas attendu Kverneland pour faire des consoles électroniques. Ils ont déjà tous leurs modèles qu'ils font réaliser par des spécialistes de l'électronique pratiquant l'OEM (Original Equipment Manufacturer). Ainsi les consoles des tractoristes constituent un élément structurant du design

des cabines des tracteurs et des automoteurs. Cependant, comme il y a plus de tracteurs dans les champs que sur les chaînes de montage, le pari du groupe norvégien est arithmétiquement judicieux. Mais pour être gagné, il suppose que le client se convertisse à l'électronique embarquée sans avoir envie de changer de tracteur. Les clients peuvent aussi faire le calcul de choisir des versions de tracteur plus économiques, en exigeant uniquement le câblage Isobus pour conserver le choix de leur environnement d'informatique embarquée. Dans ce cas, l'offre tarifaire pratiquée par Kverneland (3 500 € pour la console IsoMatch Tellus) est déjà avantageuse. Si l'acquisition se fait en couplage avec l'achat d'une machine de travail Isobus, l'acquisition de la console IsoMatch Tellus devient très compétitive.

La console peut aussi être installée sur d'autres machines et équiper les automoteurs qui ont des temps de travail plus saisonniers. Elle est en effet capable de lire tous les programmes informatiques de n'importe quel ordinateur de matériel, du moment que celui-ci peut communiquer sous le protocole ISOBUS.

L'Isobus Day aura-t-il un lendemain ?

L'intérêt et l'originalité de la présentation de Kverneland dans le cadre de l'Isobus Day est d'avoir aussi fait de la place aux matériels concurrents de l'IsoMatch Tellus. Ils étaient visibles à l'intérieur des cabines des tracteurs qui, pour l'occasion, étaient atelés à des machines-outils Kverneland (pulvérisateur, semoir). De ce point de vue, l'Isobus Day valait le détour,

puisque la présentation a permis de montrer que les programmes informatiques des machines Kverneland fonctionnaient aussi bien sur la console IsoMatch Tellus que sur le Cebis de Claas, la console John Deere, le terminal AGCO visible sur le Massey Ferguson comme sur le Fendt ou encore sur la console du groupe NH qui équipe les versions haute et moyenne gammes des tracteurs New Holland et Case IH.

Le résultat était assez saisissant tant les différences entre deux consoles pouvaient apparaître grandes. Là où les commandes étaient tactiles sur l'IsoMatch Tellus et devenaient des boutons sur d'autres consoles, dans un cas les menus étaient déroulants, dans un autre la sélection se faisait par pictogrammes.

Les différences étaient spectaculaires, pourtant, dans tous les cas les fonctionnalités des programmes informatiques étaient intégralement conservées. Seules diffèrent l'ergonomie et la simplicité d'utilisation.

L'Isobus Day aura permis de démontrer que la compatibilité électronique n'est plus un mythe. Après dix ans d'errements et de bugs en série, les sceptiques de l'informatique embarquée, comme ceux à qui les puces finissaient par donner des boutons, seront rassurés. Avec l'Isobus, le dialogue entre machine et tracteur est possible et le monde de l'électronique agricole est en passe de sortir de la tour de Babel. Reste à savoir si l'Isobus Day, qui a été organisé par Kverneland avec la bénédiction de l'AEF (Agri-cultural industry Electronics Foundation) aura un lendemain.

François Delaunay ■

Euroforest : 150 ha de démonstration

La cinquième édition d'Euroforest se tiendra du 17 au 19 juin 2010 à Saint-Bonnet-de-Joux (71) dans le sud de la Bourgogne. Quinze ans après son lancement, le rendez-vous mise sur 35 000 visiteurs et 350 exposants comme en 2006.

Du 17 au 19 juin prochains, la filière bois se donne rendez-vous à la cinquième édition d'Euroforest dans le sud de la Bourgogne à Saint-Bonnet-de-Joux (71).

Euroforest, c'est avant tout un rendez-vous au cœur même d'un massif forestier en exploitation où les entrepreneurs pourront observer du matériel en pleine action et en toute sécurité : "La sécurité est notre préoccupation essentielle", souligne Richard Lachèze, directeur du salon. Pour éviter tout incident, chaque démonstration est encadrée par un responsable sécurité du stand, sous la vigilance du responsable de la sécurité du salon. Lorsque les engins sont en action, un périmètre est mis en place avec une surveillance accrue dans les zones d'abattage et de broyage. Sur le site nous



disposons d'une équipe de sauveteurs, de pompiers, de personnels de surveillance, ce qui représente un effectif de 35 personnes entièrement dédiées à la sécurité des visiteurs".

150 ha de démonstration

"Le salon dispose d'un atout majeur : un théâtre de

démonstrations grandeur nature de 150 hectares dans les monts du Charolais. Loin de la monoculture, ce massif offre l'avantage de proposer une diversité de peuplements, et cela confère à Euroforest son originalité : elle est la seule grande foire forestière où le feuillu a toute sa place, aux côtés des résineux. Ces peuplements seront la clé

de l'approvisionnement futur en bois-énergie, et de ce fait, ils occuperont une place de plus en plus importante dans le machinisme forestier. Les fabricants de tête d'abattage qui adaptent leur matériel sont impatients de montrer le potentiel de leurs machines", souligne Pascal Charoy, en charge de la communication du salon. Cette nouvelle édition du salon devrait profiter dans un contexte économique avec une légère embellie : "Les mois et les années à venir, c'est une véritable explosion de ce secteur qui est attendue avec le développement des chaufferies bois et l'arrivée des premières usines de cogénération", poursuit-il. Une large place va être accordée au bois-énergie, et ce après le succès du pôle bois-énergie en 2006. Grâce aux parcelles

Les conférences et manifestations

JOUR	HEURE	LIEU	THÈME	ORGANISATION
17 juin	matinée	sur le site	ConCert : vers une certification européenne des compétences des entrepreneurs forestiers	Centre forestier PACA (1)
	15h/16h30	sur le site	Prévention des accidents	MSA
	toute la journée	GEFB	Réchauffement climatique	CRPF Bourgogne/IDF
18 juin	matinée	GEFB	Parlez-vous carbone ?	IDF
	9h30/11h30	sur le site	Assemblée générale plénière	Unisylva
	11h30/13h	sur le site	Prévention des accidents	MSA
	13h30/15h	sur le site	Comment réaliser l'approvisionnement en bois-énergie par les entrepreneurs	EDT, ENFE
	15h30/17h30	sur le site	Visite et inauguration officielle	
19 juin	10h30/12h	sur le site	Approvisionnement en résineux	FNB/UCFF/SNPF

Sigles

CRPF : Centre régional de la propriété forestière
EDT : Entrepreneurs des territoires
FNB : Fédération nationale du bois
GEFB : Galerie européenne de la forêt et du bois
IDF : Institut pour le développement forestier

MSA : Mutualité sociale agricole
PACA : Provence-Alpes-Côte-d'Azur
SNPF : Syndicat national des pépiniéristes forestiers
UCFF : Union de la coopération forestière française.

(1) En partenariat avec le réseau européen des entrepreneurs forestiers, KWF, Tampere College, EDT.



prévues à cet effet, les exposants pourront mettre en démonstration tout type de matériel, les entrepreneurs pourront ainsi comparer les machines des exposants.

Parcours Expert Bois-Énergie

Nouveauté 2010 : Euroforest a créé le Parcours Expert Bois-Énergie. Grâce à ce parcours, le visiteur retrouvera sur le document disponible à l'entrée du salon tous les exposants du bois-énergie dont les stands seront matérialisés sur le plan. Quant aux exposants, ils pourront ainsi rencontrer facilement leurs clients potentiels.

Euroforest veut fédérer l'ensemble du monde rural : les agriculteurs qui défrichent, boisent et produisent leur bois de chauffage, les entrepreneurs des territoires qui façonnent les espaces ruraux ; les pay-

sagistes qui embellissent les espaces verts ont toute leur place à Euroforest. De même que tous les passionnés de nature qui entretiennent eux-mêmes leur patrimoine. Le championnat d'Europe de débardage à cheval organisé pendant ces trois jours constituera aussi une attraction supplémentaire pour le grand public.

Enfin, lieu d'échanges et de discussions, Euroforest accueillera comme à chaque édition plusieurs débats sur les grands thèmes d'actualité : marché du carbone, réchauffement climatique, bois-énergie, approvisionnement en résineux.

Horaires d'Euroforest :
jeudi 17 juin, 9h-18h
vendredi 18 juin, 9h-20h
samedi 19 juin, 9h-18h
Tarifs d'entrée :
10 euros, gratuit - 10 ans



Twin Forestry

CHOISISSEZ la qualité à l'état pur



Depuis plus d'un siècle, chez Trelleborg, nous relevons les défis de l'industrie forestière. Nous avons une véritable passion : réaliser des pneus aux qualités et aux performances exceptionnelles, pouvant affronter les environnements les plus exigeants.

Chaque pneu de la gamme Twin Forestry est conçu pour durer et procurer un maximum d'adhérence et de confort. A l'image d'un investissement brillant, cette robustesse et cette qualité défient le temps.

Comment résister à la qualité à l'état pur !
 N'attendez plus pour choisir Twin Forestry de Trelleborg.



www.trelleborg.com/wheelsystems

Fieragricola de Vérone L'innovation au secours d'un machinisme en crise

La Fieragricola de Vérone a franchi la barre des 130 000 visiteurs, soit une fréquentation en hausse de 7 % par rapport à 2008. Ce bon résultat obtenu en période de difficultés économiques pour l'agriculture montre que l'innovation technique et la "multifonction" sont, selon les organisateurs, des clés majeures de sortie de crise. À côté des Italiens, à l'exception de Laverda, tous les grands constructeurs mondiaux de machines agricoles étaient présents.

Les organisateurs de la Fieragricola de Vérone (Vénétie), cent neuvième du nom, ont vite crié victoire début février. La "foire", qui se tient tous les deux ans, a connu un indéniable succès. "Les résultats sont au-dessus de nos prévisions, a commenté le président de Veronafiore, Ettore Riello, organisateur du salon. Nous avons misé sur l'innovation et nous avons eu la démonstration de la part du monde agricole de sa volonté de croire dans l'avenir et d'investir". La Fieragricola a accueilli un public essentiellement, sinon totalement, constitué de professionnels de l'agriculture parmi lesquels de nombreux entrepreneurs de travaux agricoles et forestiers. Plus de deux cents conférences – dont celle de la Ceettar sur le développement rural – s'y sont déroulées. Les 1 321 exposants (plus 4,5 % par rapport à 2008, dont 15 % venus de l'étranger) étaient répartis sur 120 000 mètres carrés. La Fieragricola a reçu, en particulier, un nombre important de visiteurs des pays du bassin méditerranéen et du Moyen-Orient, considérés comme un débouché commercial de première importance pour les produits italiens, notamment les machines agricoles. Les organisateurs ont



New Holland

Sur son vaste stand – le plus important du salon –, New Holland avait installé en bonne place un tracteur à chenilles TK 4 060 équipé d'une cabine. Considéré comme une "nouveau mondiale" par le constructeur, un habitacle avec six montants peut désormais équiper les modèles "plein champ" de la gamme des TK. Les moteurs Iveco FTP (Fiat Powertrain technologies) de ces tracteurs conçus pour les terrains difficiles, le travail dans les vignes et les vergers, sont compatibles avec du biodiesel 100 %. Leur puissance s'échelonne de 88 à 101 ch.

indiqué avoir signé un accord de partenariat avec la foire de Damas, en Syrie, dans une région stratégique en terme de marché pour les industriels italiens.

Opportunités de business

Autres points forts, Bio Energy Expo, le salon des énergies renouvelables, a attiré tous les regards au moment

où une étude conclut que d'ici à 2012 près de 100 000 emplois devraient être créés dans ce secteur d'activité en Italie. Avec en tête l'Allemagne, suivi de la Suède, la France et l'Espagne, la péninsule appartient au groupe de pays disposant du potentiel bio-énergétique le plus prometteur en Europe. Les Italiens ont donc l'intention de ne pas laisser passer les nouvelles

"opportunités de business" qui se présentent. Les entreprises de travaux agricoles et forestiers devraient profiter de ces tendances, comme elles pourraient tirer parti de la multifonctionnalité, un concept qui englobe l'utilisation d'une énergie propre, en plein développement dans les campagnes. Des marchés sont à prendre dans des domaines aussi divers que la production

d'énergie tirée du biogaz agricole, des graisses animales et de la biomasse des végétaux ; les services "verts" aux collectivités locales ; l'entretien des golfs et terrains de sport ; la protection des paysages.

Pour sa part, l'Agrimeccanica, le salon du machinisme agricole organisé dans le cadre de la Fieragricola, a vu le retour de John Deere – sans nouveautés – aux côtés de tous les grands constructeurs italiens et mondiaux, mais dans un contexte économique difficile. En 2009, les exportations italiennes devraient baisser de 32 % en valeur pour les tracteurs et de 21 % pour les autres matériels. Les industriels italiens font remarquer qu'au cours de la période janvier-septembre 2009 leurs ventes de tracteurs se sont arrêtées à 40 000 unités, contre 60 000 pendant la même période l'année précédente. Ce qui a valu un commentaire désabusé du président de l'Unacoma⁽¹⁾ et vice-président du Comité européen des groupements de constructeurs du machinisme agricole (Cema), Massimo Goldoni, selon lequel *"la crise économique internationale frappe lourdement le secteur. Et plus fortement encore quand celui-ci exporte 70 % de sa production de machines agricoles et 75 % de celle d'outils de travail du sol"*. 2010 ne devrait pas être une meilleure année. Les prévisions pour le marché européen, qui absorbe 60 % des exportations italiennes, demeurent négatives. D'où la demande adressée au gouvernement italien par l'Unacoma – souvent répétée dans les allées de l'Agrimeccanica – de la "mise en place urgente" d'une prime à la casse pour les vieux matériels.

Dominique-J. Lefebvre ■

(1) Unione nazionale costruttori macchine agricole.



Landini

La nouvelle série 7 des tracteurs Landini – groupe Argo Tractors –, qui se substitue aux Powermaster et Powermax, compte six modèles de 141 à 225 ch., chacun existant en trois versions. L'utilisateur a le choix entre la Techno – transmission avec sélection mécanique des gammes ; la Comfort et la Full Tronic offrant une transmission électronique avec joystick positionné sur la console droite ou sur l'accoudoir. Landini a également soigné le confort de ses nouveaux tracteurs : le châssis portant et le moteur suspendu atténuent le bruit et les vibrations.



Mc Cormick

Entreprise du groupe Argo, comme Landini, Mc Cormick a installé une nouvelle motorisation sur son tracteur haut de gamme MTX 150. Le nouveau moteur est un Betapower Tier III de six cylindres qui développe 141 ch. Le MTX 150 remplacera le MTX 145. Quant au MTX 135, il recevra un moteur plus puissant de 133 ch. Mc Cormick présente également une nouvelle cabine à quatre montants et trappe de toit transparente pour son MC 130 équipé d'un moteur quatre cylindres Perkins 1 104 D Turbo Aftercooler de 126 ch.



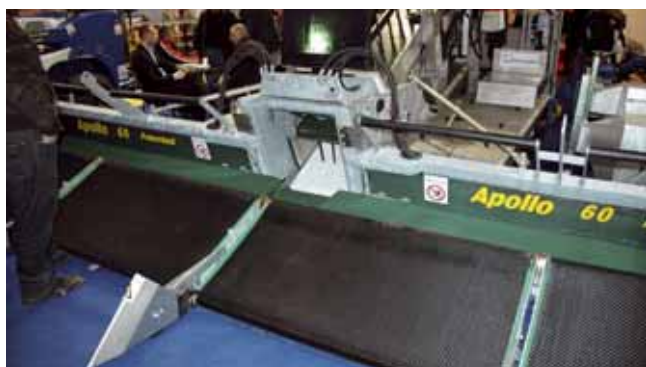
Antonio Carraro

"Dream tractor" à l'Eima de Bologne en 2008, le Mach 4 a fait à Vérone, après quelques évolutions, sa "véritable entrée" sur le marché, explique-t-on chez Antonio Carraro. Le Mach 4 est un tracteur universel articulé et réversible de 87 ch, doté d'un quatre cylindres turbo diesel. Avec ses quatre chenilles en caoutchouc indépendantes, il peut être aussi à l'aise dans la neige en montagne que sur le sable d'une plage ! Il est homologué pour rouler à 40 km/heure sur route. Avec une production de 5 000 tracteurs par an, la moitié destinée à l'exportation, le constructeur de Campodarsego, près de Padoue (Vénétie), détient 20 % du marché des tracteurs compacts en Italie. Sans doute le secteur du machinisme le moins en crise dans la péninsule : le marché a augmenté de 3 % entre 2008 et 2009.



John Deere

Pas de nouveautés chez John Deere, à l'exception d'une nouvelle tête de récolte Zürn Profi Cut pour les céréales montée sur les ensileuses automotrices du constructeur américain. Invité à participer à la conférence sur le développement rural en Europe organisée, dans le cadre du salon de Vérone, par la Ceettar et l'Unima, le directeur général de John Deere Italia, Gaston Trajtenberg, a mis en avant les "solutions intelligentes" appliquées par son entreprise "pour protéger les ressources". Les tracteurs de la nouvelle génération disposent d'un générateur électrique d'au moins 20 kW afin d'alimenter les équipements de la machine. Ils sont munis de prises électriques extérieures. Quant à l'économie de combustible, elle peut atteindre 13 %. "Aujourd'hui, a-t-il précisé, des carburants alternatifs sont en phase de développement".



Ciemmeclabria

L'entreprise lombarde spécialisée dans la construction de ramasseuses de poulets n'a pas présenté de nouveaux matériels à Vérone. Elle continue de proposer ses modèles Apollo dont la largeur de la tête de récolte va de 5 à 9 mètres. Parmi les caractéristiques de la machine, le ramassage est frontal – ce qui constitue une originalité – et la quantité d'animaux ramassés peut varier, en poids, de 16 à 26 tonnes par heure, selon les conditions de l'opération. Deux personnes installées sur la ramasseuse suffisent pour contrôler son fonctionnement et la mise en cage des poulets sur la remorque qui y est attelée. Le comptage des animaux est automatique. La structure de la machine est en acier zingué et acier inox qui la protègent de la corrosion des litières. La ramasseuse se déplace sur deux chenilles en caoutchouc actionnées par un moteur Kubota diesel à refroidissement liquide. Selon Ciemmeclabria, une vingtaine de ses machines – dont le coût avoisine 135 000 euros pour l'Apollo 50 – fonctionnent dans les élevages de volailles en Bretagne.



MTS

MTS, l'un des trois constructeurs italiens de récolteuses de tomates automotrices, a choisi d'exposer la TH 400 sur son stand de Vérone. L'entreprise installée près de Plaissance (Émilie-Romagne) évolue sur un "bon marché" qui lui a permis de vendre près de 120 de ses modèles en 2009, dont plusieurs en France à un prix approchant 250 000 euros, mais aussi en Espagne, au Portugal et en Grèce. La TH 400, pour une capacité de récolte de 400 quintaux de tomates par heure – ou 40 tonnes –, est équipée d'un senseur électronique, de deux secoueurs à rayon vibrant et d'une cabine. Elle est propulsée par un moteur diesel John Deere de 193 ch., comme la TH 500 et la THX en mesure de récolter jusqu'à 60 tonnes de tomates. Les deux modèles d'entrée de gamme, SL 150 et SL 350, non pourvus de cabine, sont équipés d'un moteur diesel Iveco de 175 ch. et annoncent une capacité de récolte horaire de, respectivement, 20 et 35 tonnes.



Boccacci

Boccacci, constructeur dans la province de Parme (Émilie-Romagne), a présenté en « nouveauté absolue » le Grizzly BL 65, un automoteur chenillé capable d'assurer toutes sortes de transport et de manutention, y compris celle de bois grâce à une pince. La machine est équipée d'un moteur Iveco N 67 MNT de 6,7 litres de cylindrée pour 175 ch. Sa longueur totale avec plate-forme et lame atteint 7 mètres. Le Grizzly peut transporter jusqu'à 870 kilos de bois. Son prix, pas encore établi officiellement, devrait être proche de 140 000 euros.



Andreoli

Chez Andreoli, le pulvérisateur automoteur Atom 2000 existe maintenant dans une nouvelle version qui le rend "plus puissant et plus beau". Deux aspects auxquels les Italiens en général et Andreoli en particulier, constructeur à Novi di Modena (Émilie-Romagne), sont très attachés. L'Atom 2000 reçoit un moteur diesel quatre cylindres VM Daimler Chrysler de 91 ch et un radiateur intercooler eau et huile. Son prix avoisine 60 000 euros. L'entreprise italienne a également présenté le Formula Trac, un tracteur multifonctions particulièrement compact et à l'aise dans les pentes, produit en deux versions. Le classe A pour les travaux forestiers ; le classe B pour les travaux sous une végétation basse ou entre des rangs peu espacés. Le Formula Trac est doté d'un moteur diesel six cylindres VM Daimler Chrysler de 130 ch. Son prix est d'environ 65 000 euros.



Energreen

Sur les débroussailluses automotrices d'Energreen, constructeur italien, comme son nom ne l'indique pas, à Cagnano di Poiana Maggiore (Vénétie), la nouveauté est constituée par la rotation de 90° de la cabine de façon indépendante par rapport au bras. Energreen propose en particulier un modèle ILF S1500 France spécialement conçu pour le marché français. Le bras est en trois parties, étudié pour le fauchage d'herbe et d'arbustes. La tête de coupe, pivotante sur 180°, peut être utilisée verticalement pour travailler sur les haies et les murs. La machine est équipée d'un moteur quatre cylindres John Deere Powertech de 140 ch. Elle est homologuée pour rouler à 40 km/h sur route.



Pezzolato

Pas de nouvelle machine sur le stand du constructeur piémontais qui vend chaque année une dizaine de ses modèles en France. La nouveauté avait été réservée à l'Agritechnica de Hanovre. Pezzolato explique en effet qu'il a mis au point un nouveau concept sur le broyeur à tambour PTH 900/820, en l'occurrence, son couplage à une ensileuse automotrice John Deere 7 700 propulsée par un moteur de 520 ch. Dans cette configuration, la barre de coupe de l'ensileuse et le broyeur sont interchangeables. Le moteur de l'ensileuse entraîne le broyeur puis le ventilateur éjecte, via sa goulotte, les plaquettes de bois. Le PTH 900/820 peut traiter des troncs d'arbre mesurant jusqu'à 50 cm de diamètre. Le rendement horaire de la machine est de 120 m³ de bois. Son prix est d'environ 170 000 euros.



Grim

"La France pourrait nous intéresser", annonce la jeune entreprise créée il y a trois ans à Jesi (Marches). Le pulvérisateur automoteur GT7, présenté à Hanovre en novembre dernier, est une machine polyvalente. Son point fort, selon le constructeur, est de pouvoir varier la voie entre les roues de 2 à 3 mètres. Le réglage de la hauteur de la cabine – suspendue hydrauliquement comme les roues avant – va de 50 cm à 3,30 m ; celui de la barre de travail de 80 cm à 4,10 m. Le GT7 est doté d'un moteur diesel Iveco Turbo Intercooler de 6,7 litres de cylindrée, développant 176 ch. Son prix est de l'ordre de 170 000 euros.

**R é d u i s e z
vos coûts de chantier
de 10 à 30 %
avec les ficelles
made in France
hautes performances**

bihr-sa.com

BIHR FRERESSA - F-88220 URIMENIL
Tel : 03.29.30.87.15/16 - Fax : 03.29.30.75.20 - ficelle.agri@bihr-sa.com

Les chargeuses sur pneus en font des tonnes

À en croire les constructeurs, les chargeuses sur pneus sont sous-représentées dans les entreprises de travaux agricoles. Lesquelles se priveraient de marges de productivité, en se focalisant sur le chargeur télescopique. Critères de choix d'une chargeuse sur pneus : son rapport poids puissance... et son prix.

Trop marquées bâtiments et travaux publics, trop chères à l'achat, trop encombrantes dans les bâtiments, trop limitées en hauteur de chargement et donc trop rares : les chargeuses sur pneus ne font pas véritablement partie du paysage agricole. En France tout du moins. "L'agrochargeuse est un équipement que nous développons spécifiquement pour des usages agricoles depuis plus de 25 ans, relève Philippe Girard, directeur commercial et marketing chez JCB, pour les secteurs agricole et industriel. C'est un matériel très représentatif des chantiers de manutention dans des pays comme l'Irlande, l'Angleterre ou encore l'Allemagne, où les professionnels, historiquement,



Plus performantes mais moins polyvalentes que les chargeurs télescopiques, les chargeuses sur pneus sont aussi plus chères.

"Un renouvellement à 5 000 heures tous les 3 ans" Édouard Leledy, Leledy Compost à Allériot (71)

Notre entreprise de compostage a démarré en 2003 et d'emblée nous avons opté pour des chargeuses, du fait des tonnages en jeu. Actuellement, nous traitons environ 15 000 t de produits, essentiellement du co-compostage de boues de station et de déchets verts aboutissant à un produit normé NFU 44 095 vendu à la coopérative Bourgogne du Sud. Au départ, nous avons acheté deux chargeuses d'occasion Case 821 B et JCB 415, affichant 4 000 et 6 000 heures au compteur, et que nous avons conservées 1 et 3 ans. Puis nous avons poursuivi avec du matériel neuf, en l'occurrence des Case, avec une formule full service sur 3 ans. Au renouvellement, nous sommes passés chez Volvo avec une L120E, une L120F et une L70S, toujours en full service sur 3 ans. Nous réalisons environ 5 000 heures en trois ans, un ratio correct pour amortir les machines. La fiabilité et la qualité du service après-vente sont des facteurs déterminants de choix. Plus dans le détail, le gabarit de la machine, qui se juge selon son poids, la consommation en carburant, qui peut faire apparaître des différences importantes d'un modèle à l'autre, ou encore les pneumatiques sont des paramètres importants. Dans ce dernier cas, il faut trouver le compromis entre confort, adhérence et longévité, ce qui n'est pas toujours aisé. Une particularité de notre site d'exploitation est de s'étendre sur 5 ha. Résultat : nos chargeuses font beaucoup de kilomètres, ce qui peut faire apparaître des problèmes de ponts, de freins et de glissements limités. Sauf à déployer des systèmes fixes de type tapis, non dépourvus de certaines contraintes, les chargeuses resteront les machines maîtresses de notre entreprise.

ont migré du chargeur frontal vers l'agrochargeuse, sans tout miser sur le chargeur télescopique". Le chargeur télescopique est le responsable désigné de la sous-représentation des chargeuses sur pneus en France. Les chargeurs télescopiques sont largement promus par une bonne dizaine de constructeurs différents, quand la chargeuse sur pneus reste l'apanage de quelques intervenants que sont, avec JCB, Case Construction, Caterpillar ou encore Volvo Construction Equipment, ces deux derniers s'arrogeant une partie importante du marché, très clairement orienté sur le bâtiment et les travaux publics en France.

Des réseaux de distribution distincts

Si le chargeur télescopique a su jouer des coudes et de son bras long pour s'imposer dans le paysage agricole, les chargeuses sur pneus ont, à contrario, toujours souffert d'un problème d'exposition vis-à-vis du public agricole. Les marques précitées font clairement référence au secteur BTP. Les chargeuses sur pneus sont donc logiquement distribuées dans ce réseau spécialisé, dont la frontière avec le réseau de distribution des matériels agricoles est très

Productivité de chantier

Qu'est-ce donc qu'une chargeuse sur pneus ? C'est le matériel doté du meilleur rendement horaire pour charrier du vrac, qu'il s'agisse de céréales, d'engrais, d'ensilage, d'amendements organiques, de déchets verts ou encore de terre et de sable. La puissance embarquée, la cinématique de la machine, la hauteur de vue et le confort de conduite relèguent le chargeur télescopique au rang de simple lève-palettes désaxé évoluant au ras des pâquerettes ! À propos de pâquerettes, il faut cependant noter que le travail sur la terre ferme, autrement dit au champ, peut se concevoir avec une chargeuse à la condition expresse de disposer de pneumatiques agraires, en lieu et place des pneus industriels qui équipent d'origine la plupart des machines pensées pour les travaux publics. En agricole, ces montes resteront parfaitement adaptées pour tout ce qui est des travaux réalisés sur plates-formes mais ils pointeront rapidement leurs limites pour des travaux au champ, type reprise de tas de fumiers. Les performances en hauteur de levage culminent tout juste au-dessus des 4 m. Elles sont peu ou prou calées sur la hauteur de déversement d'un godet dans une benne de semi-remorque. C'est là que le télescopique prend de la hauteur... Et comme les télescopiques, les chargeuses sur pneus sont des porte-outils à attache rapide, qui bénéficient d'une large gamme d'outils frontaux.



Avant d'investir dans une chargeuse, mieux vaut donc songer d'emblée à des charges d'utilisation annuelle de l'ordre de 1 500 heures.

clairement marquée, à quelques exceptions près. "Notre entreprise a la particularité de distribuer les marques Volvo et Same-Deutz-Fahr, déclare Stéphane Malécot, directeur général de Kléber-Malécot (45). Sur le terrain, les concessions sont certes distinctes tout en étant contiguës sur certains sites. Les passerelles entre les deux secteurs sont donc facilitées. Et dans les faits, nous vendons des chargeuses sur pneus dans le secteur agricole depuis toujours. Nous sommes aux prises avec les deux types de clientèle qui n'ont pas tout à fait la même façon de raisonner. Par ailleurs, il faut savoir parler des chargeuses sur pneus".




Une gamme complète pour les professionnels !

	<ul style="list-style-type: none"> • Remorques fond poussant • Agricoles & T.P 24+32T • Epandeurs • Transbordeurs • Soufflerie plaquettes bois
	<ul style="list-style-type: none"> • Tonnes a lislér • De 7500 a 22000 l • Options • Enfouisseur • Pendillard
	<ul style="list-style-type: none"> • Bennes • Monocoques Agri • TP Stone Master • Série Bull • Tribennes
	<ul style="list-style-type: none"> • Plateaux pailles • Construction robuste • Plusieurs modèles

Fliegl France, Allée des 5 continents, 44120 Vertou
Tél 02.40.54.52.22, Fax 02.40.54.52.30 www.fliegl.com



Une gamme complète de pneumatiques à la hauteur de vos exigences !

Profil A550

Déneigement, débroussaillage, espaces verts, sable
Tracteurs industriels (mairies, DDE, ETA)

Utilisation routière intensive.
Amélioration du confort, du freinage sur route, de la trajectoire, de l'adhérence sur sol dur et de la longévité.

Série 80 Radial
8 Dimensions disponibles
7 en développement

 www.socah.fr

SOCAH DIVISION PNEUMATIQUES
NORD Tél : 02 99 00 83 83 - Fax : 02 99 00 74 88 SUD Tél : 04 67 88 48 48 - Fax : 04 67 88 02 27

Seuils de rentabilité

Plus performantes mais moins polyvalentes que les chargeurs télescopiques, les chargeuses sur pneus sont aussi plus chères. La comparaison reste délicate étant donné le profil radicalement différent des machines. On n'a pas obligatoirement deux télescopiques pour le prix d'une chargeuse sur pneus mais il est assez facile de s'en rapprocher, d'autant que l'offre de chargeuses sur pneus est relativement resserrée dans les petits gabarits, les usages de travaux publics tirant les gammes vers le haut, pour ne pas dire le très haut, avec en paroxysme des machines de 130 tonnes développant 1 000 ch. Mieux vaut donc songer d'emblée à des charges d'utilisation annuelle de l'ordre de 1 500 heures. À noter que le rapport poids-puissance n'est pas le dernier critère de choix d'une chargeuse sur pneus, des différences sensibles pouvant apparaître à ce niveau entre les machines, qui peuvent par ailleurs se ranger en trois catégories : compactes, articulées ou conventionnel-

les. Si l'investissement est conséquent, les charges liées à l'entretien sont réputées moins lourdes que celles affectant les télescopiques. L'achat d'occasion, ou encore la location, saisonnière ou longue durée, sont deux possibilités offertes pour explorer plus en avant cette machine. Et pourquoi pas la co-propriété, à supposer que les usages soient dissociés dans le temps ? *“En France, les entreprises de travaux agricoles représentent très clairement la cible privilégiée des chargeuses sur pneus, analyse Thom Gady, responsable du réseau agricole chez Caterpillar. Nous sommes persuadés que de nombreuses entreprises ne pensent pas ‘chargeuse’ alors qu’elles ont le profil et les chantiers pour valoriser un tel équipement. C’est en tout cas un axe de développement sur lequel nous allons agir cette année, notamment en faisant tourner une machine de démonstration dans une partie de notre réseau agricole”.*

Raphaël Lecocq ■



L'achat d'occasion, ou encore la location, saisonnière ou longue durée, sont deux possibilités offertes pour explorer plus en avant cette machine.

“Une chargeuse contre deux télescopiques”

Philippe Gagnaire, SARL La Combaudière à Champagne-Saint-Hilaire (86)

Nous avons investi dans une chargeuse JCB 416 il y a environ un an. À l'époque, nous hésitions entre l'achat de deux télescopiques ou d'une chargeuse. Deux fois plus chère qu'un télescopique, il fallait que la chargeuse réalise au minimum le double de travail. Un an après, le résultat est très probant. Au champ, pour les reprises de tas de fumier, la chargeuse fait nettement la différence en termes de performance et de respect des sols. Pour les chantiers de paille, nous parvenons à empiler jusqu'à 7 botes à l'extérieur, ce qui est satisfaisant. La stabilité de conduite est supérieure à celle procurée par un télescopique, de même le confort de conduite. Dans les bâtiments, moyennant évidemment une configuration adaptée et un peu d'habitude de la part du chauffeur, la chargeuse peut aussi s'y faire une place. Sur route, on se déplace à 40 km/h avec

aisance. Nous réalisons pas mal de kilométrage sur route et le réservoir nous procure tout juste l'autonomie d'une journée de travail. C'est une des limites de notre modèle. Les chauffeurs ont besoin de quelques heures pour se former à la conduite d'une chargeuse, après quoi ils ont du mal à se remettre au volant d'un télescopique, sachant que notre entreprise détient toujours deux télescopiques ainsi que deux ensembles tracteur-chargeur. C'est un matériel fiable qui devrait générer moins de frais d'entretien qu'un chargeur télescopique. L'usure des pneumatiques est moindre du fait de l'absence de patinage. Nous avons réalisé 1 000 heures la première année et nous en ferons davantage en deuxième année, notamment en terrassement. Je ne reviendrai pas en arrière et la prochaine chargeuse pourrait avoir un gabarit un peu supérieur.

Piloter à distance son automoteur

Contrôler à distance les performances des engins automoteurs était encore un rêve il y a quelques années. L'électronique embarquée, la localisation par satellite et le développement de la téléphonie mobile permettent aujourd'hui d'améliorer les performances des matériels et d'optimiser l'entretien et la réparation.

Le premier choc pétrolier des années 70 avait déjà sensibilisé certains exploitants aux problèmes de consommation des tracteurs agricoles et des matériels automoteurs. Lors de nombreuses démonstrations, on a pu voir circuler des engins équipés de débitmètres qui affichaient uniquement la consommation instantanée. Précis mais incapables de donner une consommation moyenne, et surtout incapables d'enregistrer les données, ces appareils représentaient un investissement de l'ordre de 1 000 à 1 500 euros. Ce coût était très important par rapport au prix d'achat des machines et à celui du carburant.

Dans les années 80, ces équipements sont apparus d'origine sur les nouvelles générations de tracteurs. Ils permettaient d'optimiser la conduite sans pour autant être capables de comptabiliser de manière précise la consommation globale. La nécessaire transcription écrite des résultats obtenus rendait l'analyse très contraignante. On a vu ensuite se développer les systèmes capables de définir une consommation moyenne comme ceux que l'on trouve très souvent actuellement sur les voitures. L'intérêt de ces appareils réside surtout dans le fait que le chauffeur peut prendre conscience de l'incidence de sa technique de conduite sur la consommation. Il est alors possible d'envisager une économie substantielle des quantités de carburant consommé si le chauffeur tient compte des informations mises à sa disposition.



Le premier avantage du système est de pouvoir enregistrer à distance les différentes phases de travail du tracteur et de les restituer de façon facilement exploitable.

Le stockage des informations : une étape indispensable

La grande diversité des situations rencontrées par les utilisateurs de tracteurs a rendu indispensable le besoin de stockage des informations. On est alors passé à une nouvelle génération d'appareils capables de mémoriser plusieurs résultats. Tous les automoteurs ne sont pas équipés d'origine, mais peuvent l'être ultérieurement. Moyennant une somme d'environ 1 000 euros, il est toujours possible d'équiper un tracteur avec un système complet comme ceux proposés par "Cergidis". L'ordinateur de bord est capable de gérer une dizaine de fonctions : la consommation instantanée, la moyenne, le cumul, la vitesse,

Combien allez-vous économiser ?

-10% -30% -20% -40%

Economiseur de carburant RETROKIT

- * Diminution de la consommation Gasoil
- * Diminution de la Pollution
- * Durée de vie du moteur prolongée
- * Consommation d'eau 0,1 à 1,5 litre par heure

Bio-Ressources TECHNOLOGIES

Tél. 02 35 09 30 50 - www.brtec.fr

RECORD 3
constructeur de performances depuis 1959

SOLIDITÉ, MANIABILITÉ & CONFORT D'UTILISATION

Bennes TP - Bennes céréalières - Dolly

NEW SOLAGRI
129 Route départementale 349
BP N°1 - 62990 BEAURAINVILLE
Tél. 03 21 06 17 15 - Fax 03 21 81 42 25
new-solagri@wanadoo.fr - www.record-trailers.com
FRANCE - Angleterre - Belgique - Hollande - Luxembourg

Infos et devis GRATUITS : 03 21 06 17 15

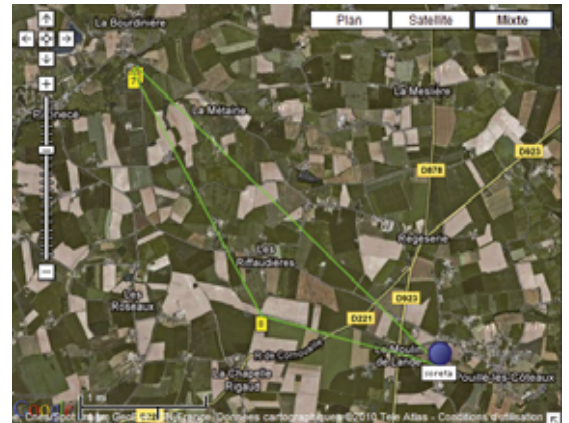
la distance parcourue, les temps de conduite ou d'arrêt ; le boîtier peut également faire office d'avertisseur de vitesse. Cette solution est déjà largement employée sur de nombreuses flottes de véhicules routiers. La mesure de consommation peut se faire par un débitmètre ou par une jauge de précision dans le réservoir. Cette seconde solution permet d'enregistrer les quantités et les horaires des différents remplissages, mais aussi des éventuels siphonages. La technique n'a aucun intérêt si elle n'est pas suivie d'une analyse régulière et rigoureuse des résultats. Celle-ci n'est pas toujours simple. L'informatique est bien entendu d'un grand secours, à condition que le logiciel employé soit convivial et facile d'utilisation, ce qui n'est pas toujours le cas. Il est alors possible d'envisager une économie importante de carburant par une plus grande maîtrise des conditions d'utilisation, mais aussi en détectant toute utilisation frauduleuse du matériel ou du carburant.

Le problème du transfert des informations est un point important dans l'utilisation de ces technologies. Si pendant plusieurs années les nombreuses solutions proposées pour transférer les données n'ont pas répondu aux attentes des agriculteurs, les boîtiers et les cartes mémoire utilisables de nos jours offrent d'excellentes possibilités. Avec l'équipement proposé par "Hydrokit" utilisant des clefs magnétiques, le transfert d'informations est fiable et simple et l'utilisation d'une clef magnétique personnelle pour le démarrage permet d'identifier parfaitement l'utilisateur.

Le développement rapide de la téléphonie mobile marque une nouvelle étape dans le transfert des informations qui peut se faire automatiquement à distance sans même nécessiter une intervention du chauffeur. Prise isolément, cette solution peut s'avérer très intéressante sur une flotte effectuant de longues distances. Elle n'a que peu d'intérêt en agriculture, car le matériel n'effectue que peu de déplacements sur de longues distances et le relevé des informations peut se faire quotidiennement.

Le positionnement par satellite a tout changé

Associée à un positionnement par satellite, la liaison téléphonique offre une solution complète beaucoup plus intéressante. Il est possible de localiser de manière précise le véhicule, mais aussi de connaître la consommation de manière instantanée. Pour un coût de l'ordre de 1 000 à 1 500 euros par machine équipée et un abonnement à un service spécialisé d'environ 300 euros par an, il est possible de disposer d'un équipement de base. Au-delà des informations obtenues par les systèmes précédents, il est possible de suivre le matériel dans ses déplacements sur une carte ou sur une photo aérienne, et donc d'optimiser les parcours mais aussi d'anticiper les ravitaillements. La mise en place d'alarmes permet de vérifier que le véhicule se trouve dans une zone parfaitement délimitée ou qu'il n'est pas utilisé sur certaines plages horaires parfaitement définies.



Il est possible de retracer avec précision le parcours d'un engin automoteur comme ici pour un tracteur de démonstration de la Sicadima, concessionnaire John Deere dans la région Nantaise.



Le système offre de très nombreuses possibilités. Il est, par exemple, possible de contrôler à distance le contenu du réservoir pour assurer un ravitaillement au bon moment.

Ces équipements peuvent être installés sur n'importe quel tracteur. Pour un coût d'installation supérieur de l'ordre de 2 000 à 2 500 euros et un abonnement téléphonique double de la version de base, le boîtier est capable de dialoguer avec l'ordinateur de bord de l'engin automoteur. Tous les tracteurs ne sont donc pas compatibles. On est alors contraint de choisir la solution proposée par le constructeur du matériel utilisé. Actuellement, lorsque le montage est réalisable, il est possible d'effectuer un diagnostic complet de l'automoteur sans aucune intervention du chauffeur. L'installation est relativement simple et le volume des informations transmises peut être particulièrement intéressant pour l'utilisation au quotidien, mais aussi pour la maintenance du matériel. Outre la possibilité de suivre l'engin en permanence et de contrôler sa consommation, il est possible de suivre les performances des automoteurs comme les ensileuses ou les moissonneuses-batteuses. Il est également envisageable d'effectuer un diagnostic précis à distance. Le moindre dysfonctionnement peut faire l'objet d'une alarme qui permet au mécanicien d'être informé à distance et en temps réel. Il peut donc intervenir efficacement et rapidement. Cette solution intéresse les responsables des matériels, mais aussi les loueurs ou les distributeurs proposant un contrat d'entretien. Il n'est pas nécessaire d'attendre le bon vouloir du chauffeur pour contrôler le fonctionnement et pour planifier les différentes opérations de maintenance.



Les composants des nouvelles générations d'équipement comportent de peu d'éléments. À droite se trouve l'antenne satellite et à gauche les boîtiers à raccorder du "JD Link" de John Deere.

Tous les constructeurs s'adaptent

Plusieurs constructeurs comme John Deere, Claas, Manitou et bien d'autres proposent déjà cette solution ou sont sur le point de le faire. Elle devrait se développer dans l'avenir, car elle permet d'améliorer les performances des machines. De plus, le coût d'installation par rapport à l'importance de l'investissement total et aux coûts induits par une maintenance mal gérée aura tendance à diminuer dans les années qui viennent. La liaison satellite reste simple. L'association avec un guidage de précision utilisant une borne RTK et un système de guidage ne peut qu'améliorer les performances.

Avec certains tracteurs récents dans lesquels l'ordinateur de bord gère le fonctionnement de la boîte de vitesses, du moteur, du relevage et des fonctions hydrauliques, il n'y a théoriquement pas de limites aux possibilités d'action à distance. L'utilisation de ces technologies de pointe entraîne cependant une dépendance toujours plus grande de l'utilisateur par rapport au personnel assurant le diagnostic et la maintenance. Ce dernier doit être disponible et particulièrement bien formé pour garantir la rentabilité.

La seconde difficulté réside dans le fait que même si les logiciels deviennent de plus en plus conviviaux, le grand volume d'informations recueillies n'a d'intérêt que s'il fait l'objet d'une analyse régulière qui débouche sans cesse sur des propositions d'amélioration des méthodes de travail. Il est donc nécessaire de créer de nouvelles missions confiées à des personnels bien formés et rigoureux.

Le dernier obstacle à franchir, et non des moindres, est l'acceptation de cette technique par les chauffeurs. Le conducteur du véhicule qui n'est pas toujours parfaitement identifié par le système est moins actif dans la recherche d'économie. Il peut par contre se sentir beaucoup plus surveillé, d'où l'intérêt de l'impliquer pleinement dans la démarche en ne mettant en place des actions répressives qu'en cas d'absolue nécessité pour éviter tout conflit social.

Gérard Vromandt ■

NOUVEAU TERRA-GATOR 8333

L'épandage en variation continue



RENTABILITÉ
PRÉCISION
CONFORT
RESPECT DU SOL

L'équation de l'efficacité

SERIOUS MACHINERY

Challenger

Contacts

Zone Nord PascalLeCoedic@fr.agcocorp.com - 03 44 13 45 06

Zone Est BernardGibraix@challenger.nl.agcocorp.com - 06 85 23 78 85

Zone Ouest JeanPaulHerin@challenger.nl.agcocorp.com - 06 85 23 78 84

www.challenger-ag.com

Case, Caterpillar® et Challenger® sont des marques déposées de Caterpillar Inc., utilisées sous licence par AGCO.

AGCO
Your Agriculture Company

Le tassement sous pression

Les phénomènes de tassement commencent à produire des effets négatifs sur les peuplements et la qualité des bois. Si les données scientifiques sont encore partielles, des mesures de prévention doivent être mises en œuvre. Elles dépassent largement le choix des pneumatiques, aussi larges soient-ils.

Les sols agricoles n'ont pas le monopole des phénomènes de tassement. Ces derniers s'invitent également sous les frondaisons. La révélation du phénomène est nettement plus récente. Quant à son évaluation, déjà relativement complexe en agriculture, elle l'est encore davantage en forêt où les cycles d'exploitation, à supposer qu'ils soient les seuls indicateurs du phénomène, sont évidemment déconnectés du rythme annuel. *“Les premières références en la matière remontent aux années 1980, indique Emmanuel Cacot, ingénieur de recherches à l'Institut technologique forêt cellulose bois construction ameublement (FCBA). À cette époque, les alertes portent surtout sur les phénomènes d'orniérage et de scalpage, dont les effets visuels commencent à frapper certains esprits. Ils déclenchent les premières études d'impact du trafic des engins forestiers, mais on ne parle pas encore véritablement de tassement mais de perturbation du sol en surface”.*

Un phénomène observé depuis 1999

La relation est rapidement faite entre les phénomènes d'orniérage et l'augmentation du gabarit et du poids des engins. Si les matériels d'abattage restent contenus dans une fourchette de poids comprise entre 12 et 18 t, les porteurs forestiers passent allègrement le cap des 40 t embarquées. La course-poursuite entre le poids en charge des engins et les solutions techniques adoptées pour le supporter



La combinaison des puissances embarquées et de montes pneumatiques adaptées repousse toujours plus loin les limites de travail, non sans risquer d'altérer les sols.

(nombre d'essieux, dimensions et caractéristiques des pneus) est engagée. Une lutte dont se sortent plutôt bien les pneumatiques. *“Il n'est pas rare de voir sur le terrain des engins enterrés jusqu'à la garde, mais qui continuent malgré tout d'avancer, poursuit Emmanuel Cacot. La puissance embarquée et la cinématique développée sur les engins semblent se jouer du taux d'humidité du sol, qui jusque-là se posait en limite”.* La tempête de décembre 1999, ou plus exactement les mois qui l'ont suivie, semble avoir joué le rôle d'élément déclencheur. *“L'hiver et le printemps 2000 ont été particulièrement pluvieux, souligne Dominique Pischedda, expert national exploitation forestière et logistique à l'office national des forêts (ONF). Il y avait l'équivalent de trois années de récolte au sol. Du matériel très lourd, provenant parfois de l'étranger, est intervenu sur des sols détrempés et sur une très grande échelle au niveau du territoire, provoquant des phénomènes de tassement d'une ampleur jamais vue jusque-là. Cette situation a déclenché une prise de conscience, qui s'est traduite par l'intervention de géologues et de pédologues afin d'évaluer les conséquences du phénomène”.*

Former les acteurs de la filière

Dix ans plus tard, les références scientifiques font encore quelque peu défaut. Mais il ne faudra plus attendre très longtemps pour recevoir les

Guide Pratique

Prosol : pour une exploitation forestière respectueuse des sols et de la forêt

L'Institut technologique forêt cellulose bois construction ameublement (FCBA) et l'Office national des forêts ont publié en 2009 le guide pratique *“Prosol : pour une exploitation forestière respectueuse des sols et de la forêt”*. Une première dans un domaine où les références ne sont pas légion. Le guide recense l'état des connaissances en matière de sols forestiers, répertorie les menaces, donne des éléments de diagnostic, aborde la question des cloisonnements, balaie les différents systèmes d'exploitation forestière et s'achève par un panorama de techniques alternatives. Il est disponible auprès de la librairie du FCBA. 110 pages, 19 € TTC.

premières conclusions, en provenance de l'Inra et de l'ONF notamment. Néanmoins, certains indices méritent d'être pris très au sérieux. *“Une forte présomption des méfaits du tassement pèse dans certains secteurs, déclare Emmanuel Cacot. Dans le nord-est de la France par exemple, sur des sols très limoneux particulièrement sensibles, nous observons des pertes de croissance de hêtres et dans les cas les plus extrêmes des phénomènes de dépérissement. Et dans les zones en question, ces observations s'accompagnent de remontées de nappes et d'évolutions de flore qui corroborent l'hypothèse d'un tassement excessif”*. Après les hypothèses et en attendant un diagnostic irréfutable, le temps de la prévention, pour ne pas dire précaution, est largement venu, avec au préalable, la caractérisation de la sensibilité des sols forestiers aux phénomènes de tassement. Sans surprise, le taux d'humidité et la texture constituent les deux principaux facteurs discriminants. Quant aux leviers d'amélioration, ils se situent à de multiples niveaux : mode d'exploitation des forêts, caractéristiques des matériels mis en œuvre, conditions d'intervention. Mais la première des priorités consiste à sensibiliser les différents acteurs concernés.



L'utilisation de chenilles est un gage de préservation des sols, à condition de ne pas détourner l'avantage en surchargeant davantage les porteurs.



La technique des cloisonnements permet de concentrer le passage des engins sur des couloirs, préservant ainsi l'essentiel des surfaces de toute empreinte.

Des efforts de sensibilisation

La filière s'y emploie depuis quelques années, mais le prix du bois et les exigences du marché freinent la prise en compte du phénomène de tassement. En 2009, ce travail a trouvé un premier aboutissement dans l'édition de Prosol, un guide pratique sur le respect des sols forestiers, coédité par le FCBA et l'Onf (voir encadré). *“Ce travail de sensibilisation doit se poursuivre par un travail de formation, indique Emmanuel Cacot. Des marges de progrès importantes sont à notre portée. Il faut savoir par exemple qu'un seul passage suffit pour générer 60 % de l'impact maximal du tassement. Au bout de trois passages au même endroit, on a réalisé 90 % des dégâts potentiels. Cette vérité scientifique va à l'encontre de l'idée relativement répandue selon laquelle il vaut mieux répartir les passages sur le maximum de surface, en prenant soin de laisser le moins de traces possibles à chaque endroit”*. Autrement dit, quelques ornières disséminées valent mieux qu'une chape de plomb généralisée. Ce constat est à l'origine de la promotion des techniques de cloisonnement permettant de minimiser les surfaces empruntées par les engins, tout en optimisant les chantiers d'abattage. Le recouvrement préalable des passages par des branches est une autre mesure de précaution relativement facile à mettre en œuvre. Cette double perspective – cloisonnement/recouvrement – illustre l'étendue de la problématique, qui commence par une gestion forestière pensée très en amont et qui s'achève par la responsabilité de l'entreprise de travaux forestiers prestataire, à travers les moyens déployés en matière d'équipements et de formation des conducteurs d'engins, auxquels s'ajoutent la prise en considération du contexte pédo-climatique. Les différentes formules de certification (Iso 14 001, PEFC...) sont autant de gages de responsabilisation. Elles n'excluent pas à l'avenir des mesures plus dirigistes voire coercitives, via par exemple l'adoption d'une directive européenne, le tassement des sols étant, avec l'érosion, un sujet de préoccupation majeure sur notre continent, aussi bien dans les secteurs agricoles que forestiers.

Ne pas tout attendre des pneus

Et du côté des machines et des pneumatiques, peut-on attendre des progrès susceptibles d'alléger les contraintes physiques exercées sur le sol ? Sans doute. Mais il n'est pas certain que la majeure partie du progrès soit déjà derrière nous. La multiplication du nombre d'essieux est déjà largement utilisée. En ce qui concerne les dimensions des pneumatiques, des marges se dessinent dans le sens de la largeur. Après l'adoption des 610 et 700, le 800 pointe le bout de ses crampons. Il sera plus difficile par contre d'aller chercher de la marge du côté de la hauteur des roues, afin de ne pas surélever le centre de gravité des machines. C'est bien dommage, car la hauteur de roue et/ou la hauteur de flanc aboutissent indirectement à une augmentation de la surface de

contact, l'empreinte au sol étant le produit d'une largeur et d'une longueur. Du côté de la structure des pneus, après plusieurs tentatives avortées, la technologie radiale pourrait gagner l'exploitation forestière et apporter quelques bénéfices (voir encadré). L'utilisation de tracks mérite assurément d'être encouragée. Le télégonflage, très utilisé sur les engins militaires, est une piste d'exploration possible, sachant qu'elle peine à s'imposer en agricole, handicapée par l'absence d'un prééquipement d'origine sur les tracteurs, à l'exception notable de Fendt et de sa nouvelle série 800 Vario. Spécialiste du télégonflage, l'entreprise Teleflow fait en tout cas savoir qu'elle est disposée à travailler la question avec les constructeurs d'engins. Reste à savoir ce que les utilisateurs finaux feront de ces bénéfices cumulés, la tentation étant évidemment très forte de charger un peu plus la mule pour gagner en productivité de chantier, à pression de contact égale. Une évolution des comportements n'est cependant pas à exclure. Quelques mouvements de "machine arrière" commencent à s'enregistrer ici ou là au niveau du gabarit de certains porteurs, les plages d'intervention élargies des matériels plus légers compensant leur moindre productivité. La gestion durable fait donc une incursion dans les massifs. Sans prétendre à l'universalité, l'utilisation des câbles aériens en est une autre illustration. Problème, ce type de prestation reste chère et compliquée. Le prix du bois et celui des prestations n'encouragent pas son développement.



Portance, motricité, sécurité, longévité, respect des sols : le cahier des charges imposé aux pneumatiques est particulièrement fourni.

Raphaël Lecocq ■

Nokian convertit toute sa gamme en radial

Le manufacturier finlandais commercialise depuis 2008 les premiers pneumatiques forestiers dotés de la technologie radiale, aboutissement de plusieurs années de recherches. La solution adoptée par Nokian emprunte des toiles nylon disposées perpendiculairement au sens de l'avancement sur la bande de roulement, justifiant en cela la terminologie « radial ». La bande de roulement est ensuite recouverte de quatre nappes d'acier et enfin du caoutchouc bardé de crampons. Dans un pneu radial conventionnel, tel qu'on le trouve en automobile et sur la très grande majorité des véhicules agricoles, les toiles nylon disposées sur la bande de roulement trouvent leur prolongement sur les flancs. À cet endroit, cette disposition radiale des toiles les rend particulièrement sensibles aux éléments tranchants. Ce qui ne pose aucun problème sur l'asphalte

et sur les sols agricoles est rédhibitoire en milieu forestier du fait de la présence de roches, souches et autres corps saillants, les flancs étant évidemment dépourvus de nappes d'acier. Nokian a adopté au niveau des flancs deux demi-carasses diagonales, et c'est ainsi que la gamme Forest Rider est née. Tous les bénéfices de la structure radiale se retrouvent-ils dans cette architecture mixte ? « Le comportement d'un Forest Rider est exactement le même que celui d'un pneu radial, affirme Franck Provost, responsable du marché de première monte et SAV chez Starco Nordic Pneu, distributeur de Nokian en France. Il est simplement un peu moins souple au niveau de la bande de roulement du fait de la présence de nappes d'acier, mais les bénéfices sont identiques en termes de surface de contact, d'adhérence, de portance, de stabilité, de confort, de capaci-

té de débouillage des crampons et de longévité. Davantage de crampons se trouvent en contact avec le sol, ce qui limite d'autant les risques d'arrachement, la force s'exerçant sur chaque crampon étant moins forte. Le confort de conduite procuré par le Forest Rider se traduit directement en gains de productivité de chantier, notamment dans les phases de déplacement sur chemins ». Cette gamme de pneumatiques voués à être montés sur l'ensemble des engins forestiers, engendre un surcoût à l'investissement d'environ 15 % par rapport à l'ancienne gamme, amortissable par la seule augmentation de longévité. Nokian est actuellement le seul manufacturier à développer la technologie radiale. Trelleborg a recours à une structure diagonale ceinturée, laquelle se traduit par une bande de roulement plus aplatie.



Fliegl France

Une soufflerie pour copeaux de bois et autres matières en vrac

Fliegl France vient de lancer la nouvelle soufflerie intégrée ASW "Tornado 3000". Celle-ci est installée à l'arrière de la benne à fond poussant Fliegl, elle permet de remplir en peu de temps les installations de stockage difficiles d'accès. L'action combinée de la paroi poussante et d'un dispositif de dosage amènent la matière en vrac aux vis sans fin au sol qui la transportent dans une écluse rotative. De là, la matière en vrac arrive d'abord dans le sas, puis est soufflée jusqu'au lieu de stockage définitif dans un tuyau en plastique, transparent et flexible. Celui-ci a un diamètre de 15 centimètres. Les limites de remplissage pour les copeaux de bois sont de 10 mètres en hauteur et 30 mètres en largeur. Le rendement pour les copeaux de bois, atteint 1 mètre cube/minute. L'entraînement de la soufflerie par la prise de force permet d'atteindre des performances optimales. En variante, la soufflerie peut être entraînée par un moteur électrique de 18,5 kW.

Un pupitre de commande mobile, situé à l'arrière de la benne à fond poussant, permet le dosage sans problème. Le flexible plastique, vendu au mètre, est facilement installé entre la soufflerie et le lieu de stockage. Il peut être prolongé à volonté à l'aide de raccords rapides.

Kuhn

Nouvelle charrue Vari-master 182 7 corps

Kuhn élargit sa gamme Vari-Master 182 en introduisant le modèle 7 corps avec une sécurité Non Stop Hydraulique (NSH). Ce modèle vient s'ajouter aux 5 et 6 corps déjà disponibles en sécurité NSH, il convient aux tracteurs de 200 ch. et plus. Ce modèle est constitué d'un avant-train Optidrive (breveté) qui apporte une souplesse de la liaison tracteur-charrue, dès le relevage. Celle-ci amortit les à-coups lors des manœuvres et protège constamment les chandelles et les bras de relevage du tracteur. Le bâti est caissonné au-delà du centre de gravité de la charrue pour assurer une longévité accrue. De plus, le système VARI permet un ajustement en continu de la largeur de coupe de 12 à 19". Il en découle une très grande facilité d'adaptation aux conditions rencontrées (type de sol, profondeur de travail, forme des parcelles...).



Avec Deverix, le confort et la qualité de pulvérisation sont à portée de main !



- Efficacité
- Confort de travail
- Simplicité d'utilisation

Choisissez le Deverix !

Le **Deverix** vous permet de régler automatiquement la hauteur, le devers et les géométries variables de votre rampe de pulvérisation par rapport au sol ou à vos plantations. Cette hauteur est contrôlée par 2 ou 4 capteurs à ultrasons et votre rampe reste stable quelle que soit la configuration de votre sol. **Alors n'hésitez plus, choisissez Agrottronix !**

Pour tout renseignement : 03 21 08 07 54

www.agrottronix.fr

AGRO TRONIX

Electronics & Mecatronics on Board System



Maisons Familiales Rurales de Bretagne et des Pays de la Loire

REUSSIR
AUTOMOTEUR

Former vos futurs collaborateurs avec les **M**aisons **F**amiliales **R**urales spécialisées en Agroéquipement et Maintenance

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

MFR de Legé.....	02 40 26 35 35
IREO de Laval.....	02 43 67 04 93
MFR de Chemillé.....	02 41 30 62 35
MFR de Montreuil Bellay.....	02 41 83 19 19
MFR de Moulleron en Pareds.....	02 51 00 30 54
MFR Loudéac.....	02 96 28 02 27
MFR Montauban de Bretagne.....	02 99 06 42 56
Institut Rural Elliant.....	02 98 94 18 68
CFTA Monfort.....	02 99 09 10 29

NOUVEAU > Bac pro en trois ans

Formations par **alternance** 4^{ème} 3^{ème} ; CAPA ; BEP ; BEPA ; Bac Pro ; BTSA et licence professionnelle
Formations qualifiantes : Certificat de Spécialisation ; Sil Magasinier ; CQP ; BCEDT

ENTREPRENEURS
des Territoires



MAGAZINE

Calendrier
rédactionnel

NUMÉROS	THÈMES RÉDACTIONNELS	RDV PROFESSION
49 Mai - Juin 2010	Automoteur pour fenaison, Quel contrat d'assurance ?, Têtes d'abattage pour feuillus, Entrepreneurs Travaux Ruraux,...	DÉMOROUTE EUROFOREST SALON DE L'HERBE
50 Juillet - Août 2010	Matériel d'épandage, Electronique embarquée pour ensileuse, Actualités, Chantiers de battage, ...	Présentation INNOV'AGRI Interforst Foire de Libramont
51 Septembre 2010	Atelier de l'Entrepreneur, Recyclage des déchets, Phytosanitaire : choisir un pulvérisateur porté, trainé ou un automoteur	SPECIAL RENTREE (Space, Sommet Elevage, Foire Chalons, ...)
52 Octobre 2010	Mécanisation bois bûche, Bilan rentrée, Récolte des Betteraves: réduire la consommation et protéger les sols, Financement matériel, ...	
53 Novembre - Décembre 2010	Phytosanitaire (viticulture) : retraiter les fonds de cuve, Equipements de l'atelier de l'Entrepreneur, Actualités, Entrepreneur Travaux Viticoles,...	VINITECH

Pour plus d'informations, contactez Arnaud Ropars - 02 98 98 01 41 - pub.edt@fitamant.fr

ENTREPRENEURS

des Territoires



MAGAZINE

Entrepreneurs des Territoires, c'est :

Vie syndicale

Réunions, comptes rendus et décisions de la fédération nationale sont rapportés fidèlement. C'est aussi la rubrique des adhérents qui peuvent s'y exprimer.

Dossiers

A chaque numéro, plusieurs dossiers présentent les matériels incontournables du métier d'entrepreneur. Le point de vue des concepteurs comme des utilisateurs (nouveaux accessoires, maniabilité, conditions d'utilisation optimale) donne le regard professionnel sur les machines et leur potentiel.

Profession

Portrait d'un entrepreneur et de son équipe au moyen d'interviews, de reportages sur les chantiers. La création de la société, son parcours historique, les activités de l'ETA et son parc de matériels sont présentés par nos journalistes qui rencontrent, dans toutes les régions de France, dans tous les secteurs d'activité (agricole, forestier, viticole, environnemental), les entrepreneurs.

Salons

Un agenda des plus importantes dates mis à jour à chaque numéro. Des salons d'envergure nationale et internationale qui donnent le pouls d'une profession. Ils sont l'occasion de présenter les toutes dernières nouveautés.

Actualités

La vie des grandes marques (fusions/rachats/création de nouvelles gammes) est passée au peigne fin. Les événements marquants de la profession sont rapportés et analysés.

Social

Les horaires de travail, l'évaluation des risques, les obligations de l'employeur, le recrutement... Des experts reconnus sont chargés de cette rubrique qui renseigne sur la législation et les règles à appliquer.

Fiscal

Aides à l'embauche, amortissements et provisions, assurances... autant de sujets sur lesquels nous faisons le point et donnons des conseils utiles.

Nouveautés matériels

De la herse rotative au semoir en semis simplifié en passant par les broyeurs forestiers, c'est une véritable vitrine de toutes les innovations qui vous est présentée.

Entrepreneurs des Territoires est la revue du Mouvement des Entrepreneurs de Services Agricoles, Forestiers et Ruraux

8 fois par an
ne manquez pas
la SEULE REVUE
exclusivement dédiée aux
entrepreneurs de Services
Agricoles, Forestiers et
Ruraux



Bulletin d'abonnement

Je suis adhérent

au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires

Je m'abonne au tarif «spécial adhérents» pour 1 an (soit 8 numéros), au prix de 25 €

Je joins mon règlement par chèque bancaire à l'ordre des Entrepreneurs des Territoires

Je souhaite recevoir une facture acquittée

Entrepreneurs des Territoires - 44 rue d'Alésia - 75014 Paris
Pour tout renseignement : Tél. 01 53 91 44 98

Je ne suis pas adhérent

au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires

Je m'abonne pour 1 an (soit 8 numéros), au prix de 47 €
Je joins mon règlement :

Chèque bancaire à l'ordre des Editions Fitamant

Carte bancaire N° _____
Date de validité _____

Cryptogramme _____ (3 derniers chiffres au dos de votre carte)

Je souhaite recevoir une facture acquittée

Editions Fitamant - Rue Menez Caon - BP16 - 29560 Telgruc-sur-Mer
Pour tout renseignement : Katell Furon - Tél. 02 98 27 37 66

EDT48-2

Société : _____ Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____ CP : _____ Ville : _____
Tél. : _____ Fax : _____ E-mail : _____

Activité

- Entrepreneurs de travaux agricoles Entrepreneurs de travaux forestiers Entrepreneurs de travaux ruraux
 Entrepreneurs de travaux publics Concessionnaires Constructeurs de matériel Centre de formation
 Autres : (préciser) _____

Présent au
Salon de l'Herbe
**VILLEFRANCHE
D'ALLIER**



MONSIEUR NET GAGNE DU TEMPS SUR MONSIEUR TWINE



MONSIEUR NET A UN STOCKAGE BIEN RANGÉ EN SÉCURITÉ

MONSIEUR TWINE A UN STOCKAGE INSTABLE



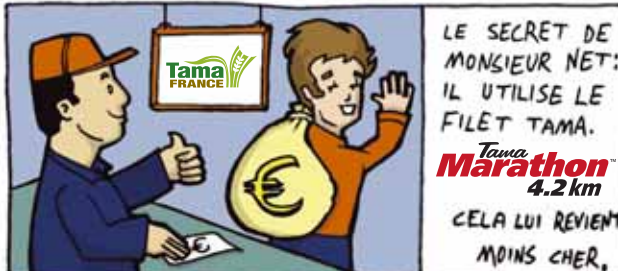
MONSIEUR NET A SON FOURRAGE PROTÉGÉ DES INTEMPÉRIES

MONSIEUR TWINE VA PERDRE 15% DE SON FOURRAGE À CAUSE DES INTEMPÉRIES.



MONSIEUR NET PEUT ENRUBANNER PARFAITEMENT SON FOURRAGE

MONSIEUR TWINE ENRUBANNE SA BALLE AVEC DES POCHES D'AIR. IL AURA DES MOISSURES DANS SON FOURRAGE



LE SECRET DE
MONSIEUR NET:
IL UTILISE LE
FILET TAMA.
**Tama
Marathon
4.2 km**
CELA LUI REVIENT
MOINS CHER.



MONSIEUR TWINE
UTILISE LA FICELLE
CELA LUI REVIENT
PLUS CHER.

comics by: RAZ



Agriculture Plastique
Environnement

29 rue Saint Blaise, BP 20069
72302 Sablé sur Sarthe Cedex
Tel: +33 (0)2 43 62 13 14, Fax: +33 (0)2 43 62 13 15
ventes@tama-france.fr, www.tama-france.fr

Tama France s'engage dans la filière
Agriculture Plastique Environnement